

DÉPARTEMENT DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (L.S.H.)

Secrétariat L1 et L2

Site Paris Rive Gauche – Bâtiment des Grands Moulins, Aile C, 1^{er} étage

16, rue Marguerite Duras, case courrier 7080, 75205 Paris cedex 13

Site web: <https://lsh.u-paris.fr>Email : scolarite.lsh@u-paris.fr**U.F.R. DE LETTRES, ARTS ET CINÉMA (L.A.C.)**

Secrétariat L3 : Séverine VIRGAL

Site web: <https://u-paris.fr/lac/>Site Paris Rive Gauche – Bâtiment des Grands Moulins, Aile C, 6^e étage

16, rue Marguerite Duras, case courrier 7010, 75205 Paris cedex 13

Tél : 01-57-27-63-52

Email : severine.virgal@u-paris.fr**U.F.R. LINGUISTIQUE (UFRL)**

Secrétariat : Armelle COLLOT

Site Paris Rive Gauche – Bâtiment Olympe de Gouges, 5^{ème} étage - Bureau 535

Place Paul Ricoeur - 75013 PARIS

URL de l'UFRL: <https://u-paris.fr/linguistique/>

Tél. Mme Collot : 01 57 27 56 88

Email : scolarite_lm@linguist.univ-paris-diderot.fr

<p style="text-align: center;">BI-LICENCE LETTRES - SCIENCES DU LANGAGE</p>

Année universitaire 2023-2024

PRÉSENTATION GÉNÉRALE – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023 - 2024

En guise d'introduction...

Bienvenue à l'Université Paris Cité (anciennement Université Paris Diderot-Paris 7).

Vous faites votre rentrée sur le site dit « des Grands Moulins », en bord de Seine, à proximité de la bibliothèque François Mitterrand et de la Cinémathèque française, deux institutions prestigieuses qui constituent un environnement idéal pour notre université et pour nos UFR de Lettres, de Linguistique, d'Études anglophones et d'Histoire. Outre des locaux d'enseignement très récents et des espaces de services et de convivialité, le nouveau campus comprend une vaste et riche bibliothèque, aux horaires d'ouverture étendus.

Notre licence de Lettres a toujours eu une dimension interdisciplinaire affirmée.

Nos trois bi-licences qui associent les Lettres à une autre discipline – les sciences du langage, l'anglais, ou l'histoire – renforcent encore cette ouverture et constituent trois formations originales, nouvellement créées, destinées à élargir les domaines de compétences de nos étudiant.e.s et leur assurer davantage de débouchés professionnels.

Ces trois bi-licences constituées, à parts égales, des enseignements fondamentaux de chaque discipline, requièrent un investissement important. Elles permettent aux étudiant.e.s d'affiner peu à peu leur projet et de se spécialiser progressivement. Elles facilitent les passerelles et les réorientations.

Ces formations donnent également une place aux nouvelles technologies (formation aux Outils de Bureautique et d'Informatique, cours d'Humanités numériques), et permettent de pratiquer et de se perfectionner en langues vivantes.

Objectifs généraux des bi-licences :

Choix pédagogiques :

- Contrôle continu privilégié, groupes à effectifs limités
- Un emploi du temps permettant d'avoir accès aux enseignements des deux domaines de formation
- Enseignements théoriques et entraînements pratiques (ateliers, exposés)

Objectifs spécifiques et débouchés propres à la bi-licence Lettres-Sciences du langage

La bi-licence Lettres-Sciences du langage de l'Université Paris Cité assure une formation unique en Île-de-France permettant l'acquisition d'une culture littéraire et linguistique approfondies.

Cette formation exigeante délivre des connaissances et développe un ensemble de compétences en matière d'analyse et de réflexion applicables aux œuvres littéraires et aux sociétés du passé et du monde contemporain. Elle délivre une compétence solide dans le domaine du fonctionnement des langues et du langage humain en général. Les Sciences du langage ont en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

Dans le domaine des **Lettres**, l'accent est porté sur l'argumentation et l'expression écrite et orale, sur l'acquisition de méthodes pour l'analyse des textes français et étrangers, sur les rapports entre les lettres, les arts et les sciences humaines. Dès la 1^{ère} année (L1), la bi-licence privilégie les croisements entre la littérature et l'histoire, les sciences humaines, les arts et les langues vivantes et anciennes. Elle réclame un réel goût pour la lecture, pour l'écriture et pour l'étude approfondie des textes et des productions artistiques et culturelles.

Du côté des **Sciences du langage**, la bi-licence permet l'étude aussi bien du langage en tant que faculté humaine universelle que des propriétés formelles des langues particulières, de leur histoire, de leur diversité, de la façon dont on les acquiert, de leur apprentissage et de leurs pathologies. Les Sciences du langage cherchent à comprendre le fonctionnement des langues sous divers aspects (sons, mots, grammaire, sens) mais aussi à travers le temps et l'espace.

La troisième année permet de choisir entre deux parcours : le parcours Linguistique, qui perfectionne sur toutes les sous-disciplines de la linguistique, et le parcours Français Langue Étrangère (FLE) qui prépare à l'enseignement du français comme langue étrangère.

Construite selon une démarche de spécialisation progressive et d'autonomisation dans le travail, la bi-licence Lettres-Sciences du langage comporte des enseignements qui préparent au monde de la recherche et du travail.

- La bi-licence Lettres-Sciences du langage offre des débouchés dans les métiers de l'**enseignement** (dont le master MEEF préparant au Capes et l'Agrégation), de l'édition, de la culture et du patrimoine. Elle ouvre également sur le métier d'orthophoniste (en offrant des bases utiles pour se préparer aux écoles d'**orthophonie**), les métiers de la communication, l'enseignement du **français langue étrangère** (via le master LADFLE à l'Université Paris Cité, par exemple), les métiers d'ingénierie linguistique et la **recherche** (en linguistique ou en littérature).

- Cette formation s'adresse à des étudiant.e.s ayant un très bon niveau en langue écrite et parlée et des bases solides dans les matières littéraires, qui sont intéressé.e.s par la langue, la littérature, la culture et la démarche scientifique également. Elle exige des capacités de travail, de l'autonomie et de la régularité.

RÉUNIONS D'ACCUEIL DE LA BI-LICENCE LETTRES - SCIENCES DU LANGAGE

Les réunions d'accueil et d'information ont pour objet de présenter les cursus, l'organisation des enseignements, de donner des conseils, de préparer les inscriptions pédagogiques (distribution de documents).

Réunions d'accueil et d'information obligatoires

L1 - Mardi 5 septembre 2023 de 13h30 à 15H – 306B (Halle aux Farines)

L2 - Mardi 5 septembre 2023 de 15h30 à 17h – Amphi 4C (Halle aux Farines)

L3 - Mercredi 6 septembre 2023 de 13h30-15h en salle 677C (Grands Moulins, escalier C, 6^e étage)

Attention :

Les informations figurant dans cette brochure sont communiquées à titre indicatif et peuvent être modifiées. Les horaires des enseignements seront affichés à la rentrée et consultables sur les sites Internet du Département LSH, de l'UFR LAC et de l'UFR Linguistique. Nous vous invitons à consulter régulièrement ces sites et les panneaux d'affichage.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de Licence sont organisés sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles ; une UE peut correspondre à un seul enseignement ou bien comporter plusieurs ECUE (Elément Constitutif d'une Unité d'Enseignement), correspondant chacune à un enseignement. Il existe différents types d'enseignements :

- **Les enseignements Fondamentaux** de la discipline du diplôme.
- **Les enseignements Libres** sont choisis sur des listes. Ils peuvent selon le cas être pris dans la discipline de la mention Lettres/Sciences du langage ou hors de celle-ci. En fonction du choix effectué, ces enseignements libres spécifient le parcours, favorisent une réorientation ou permettent des compléments de formation.

N.B. : il est possible de valider une fois dans un parcours au titre de l'UE Libre certaines activités liées à l'engagement étudiant.

Les enseignements d'Informatique et Internet (S1) et de Langue vivante pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), qui sont communs à l'ensemble des étudiant.e.s de l'Université Paris Cité.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System):

L'avant dernière colonne du tableau « structure de la Bi-Licence Lettres-Sciences du langage » intitulée « ECTS » porte le nombre de crédits attribués par UE ou par ECUE. Chaque semestre validé correspond à 30 ECTS.

Réorientation :

Des réorientations vers d'autres mentions de Licence sont possibles à l'issue du 1^{er} semestre et à la fin de la 1^{ère} année. La demande d'inscription dans la nouvelle mention fait l'objet d'une candidature qui est examinée par une commission de réorientation. Voir ici: <https://u-paris.fr/se-reorienter/>

Note d'information :

Les étudiant.e.s qui souhaitent la délivrance du DEUG peuvent obtenir ce diplôme s'ils satisfont aux conditions requises, à savoir l'obtention des 4 premiers semestres de la Licence, correspondant à 120 crédits ECTS.

PEFH (Pôle égalité femmes / hommes)

La correspondante du PEFH pour l'U.F.R. LAC est Mme A. Paupert.

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES - RENTRÉE 2023 – 2024

[Validation d'acquis : Les étudiant.e.s désireux.ses de faire valoir leurs diplômes ou acquis professionnels sont invité.e.s à s'adresser à la Direction des Etudes, de Formation et de l'Innovation–DEFI (01 57 27 65 67)]

L'inscription se déroule en deux temps :

1) Inscription administrative

Elle correspond à l'inscription à l'Université, avec paiement des droits universitaires. Cette inscription a lieu en principe avant les congés d'été ou début septembre. Pour tout renseignement, s'adresser au centre de contact de la Direction des Études, de Formation et de l'Innovation–DEFI (01 57 27 65 67)

2) Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique (inscription aux cours), qui fait suite à l'inscription administrative, est obligatoire. Elle s'effectue en septembre et vous permet d'indiquer les enseignements que vous aurez choisi de suivre et le numéro de groupe associé. Elle s'effectuera cette année en ligne pour les L1, L2 et L3.

Pour les étudiant.e.s de L1 :

Les instructions pour les inscriptions pédagogiques seront données lors de la réunion d'information du **5 septembre 2023**. Des tuteurs ou tutrices seront mobilisé.e.s pour aider les étudiant.e.s (en petits groupes) à effectuer leurs inscriptions pédagogiques.

Pour les étudiant.e.s de L2 :

Toutes les informations relatives à l'inscription pédagogique vous seront communiquées par courriel ainsi qu'à la réunion de rentrée du **5 septembre 2023**.

Pour les étudiant.e.s de L3 :

L'inscription pédagogique se fera en ligne. Le lien vous sera communiqué par courrier électronique début septembre.

Date de rentrée :

Début des cours : Lundi 18 septembre 2023.

Attention : en L3, certains cours du bloc Sciences du Langage commenceront la semaine du lundi 11 septembre 2023 (veuillez consulter le site de l'UFRL :

<https://u-paris.fr/linguistique/etudiants/>)

Le Département LSH et l'UFR LAC accueillent et inscrivent chaque année environ 3.500 étudiant.e.s dans des délais très courts. Afin de ne pas perturber le bon déroulement des inscriptions pédagogiques, et dans votre intérêt, il convient de respecter les consignes énoncées ci-dessus.

Pour tout renseignement, il est préférable de se déplacer pendant la durée des inscriptions pédagogiques. Évitez de téléphoner.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. PRÉSENCE EN COURS

Le contrôle continu est le régime normal des études à l'Université Paris Cité. **Ce régime implique la présence effective en cours.**

Au-delà de 3 absences injustifiées dans une UE, le contrôle continu ne peut pas être validé. L'étudiant.e est « défaillant.e » pour la première session d'examens dans cette UE. Il ou elle doit passer l'examen de deuxième session (examen de « rattrapage » ou « de seconde chance ») pour valider l'UE (unité d'enseignement).

De la même manière, toute absence non justifiée à une épreuve de contrôle continu pendant le semestre entraîne une absence de note à l'UE et le non-calcul de la moyenne. L'étudiant.e est « défaillant.e » pour la première session d'examens. Il ou elle doit passer l'examen de deuxième session (examen de « rattrapage » ou de « seconde chance ») pour valider l'UE (unité d'enseignement).

Exceptionnellement, des dispenses peuvent être obtenues.

2. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Il existe **trois modalités** de contrôle de connaissance.

1/ Le **contrôle terminal** : pour quelques cours en amphithéâtre, il n'y a pas de contrôle continu. Le contrôle des connaissances se fait uniquement par un examen à la fin du semestre.

2/ Pour d'autres cours au contraire, il n'y a pas d'examen terminal : on parle alors de **contrôle continu intégral**. Le contrôle des connaissances et le calcul de la moyenne se font uniquement à partir des travaux effectués pendant le semestre.

Attention : pour ces enseignements évalués au contrôle continu intégral on doit vérifier les modalités d'évaluation auprès de l'enseignant.e.

3/ Dans la plupart des cas, les enseignements sont évalués par **un contrôle continu et un examen terminal**. Le contrôle associe alors :

- des travaux réalisés en cours de semestre

et

- un examen en fin de semestre.

Les modalités spécifiques à chaque enseignement sont indiquées pour chaque cours dans la brochure. Elles sont précisées par les enseignant.e.s responsables au début du semestre concerné.

Attention : toute absence non justifiée à l'examen terminal conduit à la défaillance : cette épreuve ne peut pas faire l'objet d'une épreuve de rattrapage autre que la session de rattrapage.

Pour les boursiers, la défaillance met fin à la bourse.

3. DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

Les étudiant.e.s qui sont dans l'incapacité de suivre le contrôle continu (salarié.e.s, chargé.e.s de famille, raisons de santé, étudiants cumulatifs, etc.) **doivent formuler une demande motivée de dispense de contrôle continu dans le mois qui suit le début des enseignements (demande à faire auprès de la scolarité et des responsables de formation)**. Dans ce cas, les étudiant.e.s sont soumis.es au régime du contrôle terminal sanctionné par un examen en fin de semestre.

4. LES SESSIONS D'EXAMENS

Il existe deux sessions d'examens.

A) La première session a lieu :

- en décembre ou janvier pour les enseignements du premier semestre.
- en mai pour les enseignements de deuxième semestre.

B) La seconde session a lieu en juin pour les enseignements des deux semestres. Voir calendrier universitaire pour plus de détails.

5. MODALITES DE VALIDATION

Unité d'enseignement (UE) - Élément constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)

Une UE est définitivement acquise lorsque sa note est égale ou supérieure à 10/20. Lorsqu'une UE est composée de plusieurs ECUE (éléments constitutifs d'UE) :

- la compensation entre les ECUE s'effectue sans note éliminatoire ;
- en cas d'échec à l'UE, les notes d'ECUE supérieures ou égales à 10 sont capitalisées.
- **Tous les enseignements dont les résultats sont inférieurs à 10 et qui n'ont pas fait l'objet d'une compensation doivent être repassés lors de la seconde session dite de « rattrapage ».**
- **ATTENTION : lors de la session 2, toutes les notes inférieures à 10 obtenues en session 1 sont annulées.**

Semestre

Chaque semestre de la licence est validé sur la base de la moyenne coefficientée des UE qui le composent. La validation d'un semestre donne droit à 30 crédits ECTS.

Chaque semestre de bi-licence est constitué de deux blocs : un bloc Lettres et un bloc Sciences du langage. Chacun de ces blocs est constitué des enseignements fondamentaux de chaque discipline, et, selon le semestre, d'enseignements transverses (OBI, Langue vivante, enseignements de méthodologie ou de préprofessionnalisation).

Obtention du diplôme de licence

Un diplôme de licence est obtenu par la validation de six semestres soit 180 ECTS acquis dans un parcours de formation reconnu par l'équipe de formation de Licence. Le diplôme intermédiaire du DEUG est obtenu par la validation des quatre premiers semestres de la Licence. Si un.e étudiant.e arrive en cours de cursus, seuls les semestres suivis et validés à l'Université Paris Cité seront pris en compte dans le calcul des notes.

Dispositif de compensation

La compensation permet de valider des UE dont les notes sont inférieures à 10/20 dans certaines conditions précises.

Pour bénéficier de la compensation, il faut avoir une note dans toutes les UE. Une seule absence de note («défaillant») empêche le calcul de la moyenne et la compensation.

Important: la compensation se fait uniquement entre les enseignements de chaque bloc disciplinaire, mais il n'y a pas de compensation entre les enseignements du bloc Lettres et ceux du bloc Sciences du langage.

La compensation est automatique à l'intérieur d'un même bloc : si la moyenne de toutes les notes (compte tenu de leurs coefficients) est supérieure ou égale à 10/20, toutes les UE sont validées. Les UE de ce bloc avec des notes inférieures à 10/20 sont validées par compensation.

L'étudiant.e doit avoir obtenu au moins 10 dans chaque bloc pour valider le semestre. En cas de moyenne inférieure à 10 dans l'un des deux blocs (Lettres ou Sciences du langage), l'étudiant.e devra passer en deuxième session et rattraper toutes ses notes inférieures à 10 au sein d ce bloc.

Une compensation automatique s'effectue aussi entre les semestres d'une même année (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6) pour chaque discipline (ou bloc) de la bi-licence (par ex. les notes du bloc lettres du S1 et celles du bloc lettres du S2 se compensent).

Il n'existe pas de compensation entre deux années ou deux semestres d'années différentes.

Remarque : si un semestre est validé (moyenne supérieure ou égale à 10), mais que l'autre semestre de la même année n'est pas validé (moyenne inférieure à 10) et que la moyenne des deux semestres est inférieure à 10/20, les seules UE à rattraper sont celles du semestre qui n'a pas été validé.

6. DEUXIÈME CHANCE

Pour rappel, la première session d'examens a lieu après chaque semestre :

- en décembre/janvier pour les enseignements du premier semestre.
- en mai pour les enseignements de deuxième semestre.

Une seconde session (examens de « rattrapage ») est organisée en juin pour les deux semestres.

L'examen de deuxième session est obligatoire pour toutes les UE qui n'ont pas été validées (note inférieure à 10/20 sans compensation).

Il est possible de passer l'examen de deuxième session pour les notes inférieures à 10/20 ayant été validées par compensation : on peut renoncer au bénéfice d'une compensation en déposant une demande écrite auprès du service de scolarité de sa composante **dans les 48h après l'affichage des notes**.

En absence de cette démarche, la note de deuxième session remplace la note de première session, même quand elle est inférieure.

Attention : Pour les UE en contrôle continu intégral, les modalités de la deuxième chance sont décidées par chaque enseignant.e dans le cadre de son cours.

7. JURYS ET PUBLICATION DES RÉSULTATS

Un jury est constitué par année. Il se réunit à la fin de chaque semestre et après chaque session. Le procès-verbal de délibération fait l'objet d'un affichage qui respecte les principes de confidentialité.

Les notes et résultats des enseignements gérés par le Département LSH et ceux gérés par l'UFR LAC et l'UFR Linguistique sont consultables sur l'application MonDossierWeb. Les étudiant.e.s doivent obligatoirement vérifier leurs résultats.

Toute contestation doit être formulée par écrit dans un délai de 2 mois.

8. RÈGLES DE PROGRESSION ET RÉINSCRIPTION

Tout étudiant.e peut s'inscrire au semestre suivant **s'il ne lui manque qu'un semestre des années précédentes** (statut AJAC : Ajourné mais Autorisé à Continuer).

S'il y a eu interruption d'études depuis plus de deux ans on bénéficie de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel qu'il est prévu ci-dessus. À noter que l'étudiant.e appartient alors au régime de reprise d'études et est inscrit.e en formation continue.

Cas particulier : **La césure** est un dispositif qui permet une interruption dans le cursus de formation, au profit d'un projet qui peut être de différents ordres. Elle peut durer un ou deux semestres consécutifs. Durant la période de césure, le statut d'étudiant est conservé. Voir : <https://u-paris.fr/cesure/>

TRÈS IMPORTANT

L'absence de résultats à une seule UE, voire à un seul ECUE, entraîne automatiquement le non-calcul de la moyenne du semestre et bloque toute possibilité d'obtention du semestre, donc de l'année et le cas échéant du diplôme en cours. Ces cas résultent très majoritairement du fait que l'étudiant.e ne s'est pas présenté.e à un ou plusieurs examens ; ils constituent la principale cause d'échec ou de retard dans les études. Compte tenu de l'impossibilité de s'inscrire au niveau supérieur lorsque manque plus d'un semestre, il est indispensable de se présenter à tous les examens correspondant aux UE dans lesquelles vous êtes inscrit.e.s, quel que soit votre degré de préparation.

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL EN TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE

Un stage obligatoire est prévu dans le bloc Sciences du Langage en L3.

Pour rappel, le bloc Sciences du Langage en L3 se divise en deux parcours: le parcours *Linguistique* et le parcours FLE.

Pour le parcours Linguistique, le responsable du stage est Lisa Brunetti: lisa.brunetti@u-paris.fr

Stage en lien avec les sciences du langage auprès d'un laboratoire de recherche, une école, un cabinet d'orthophonie ou autre.

Pour le parcours FLE, la responsable du stage est Carla Soares Jesel: carla.soaresjesel@u-paris.fr

Stage d'observation à réaliser auprès d'une école de langues.

Les démarches à suivre

* Une fois le stage trouvé, remplir la convention de stage en ligne sur le site de l'université (<https://u-paris.fr/faire-un-stage/>) via l'application Pstages (<https://pstage.app.u-paris.fr/esup-pstage/stylesheets/stage/welcome.xhtml>). Elle doit être signée par toutes les parties (étudiant.e, responsable du bloc SdL, tuteur.ice du stage, organisme d'accueil) **au moins une semaine avant le début du stage**. Quand l'organisme d'accueil est l'Université Paris Cité, il faut fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile indiquant que l'étudiant.e aura une couverture pendant le stage (demander le modèle à la scolarité de l'UFRL).

* Validation du stage

- le stage du parcours Linguistique n'est pas validé, mais une fiche d'évaluation (à trouver ici : <https://u-paris.fr/linguistique/modalites-stage/>) doit être remplie et signée par le/la tuteur.ice du stage et faite parvenir à la responsable du stage, Lisa Brunetti ;

- le stage du parcours FLE est validé avec une note après avoir rendu un rapport de stage.

Attention : l'absence de la validation du stage entraîne le bloque du calcul de la compensation du second semestre.

* Plus d'infos : <https://u-paris.fr/linguistique/procedure-pour-effectuer-un-stage/>

SÉJOURS INTERNATIONAUX

Vous avez la possibilité, dans le cadre des accords passés avec des universités étrangères (en Europe, en Amérique du Nord, en Australie), d'effectuer un séjour d'une durée variable (généralement entre 4 et 10 mois) à partir du niveau L2. Cette mobilité internationale est souvent une expérience très riche dans un parcours d'études. Aussi est-elle vivement recommandée. Il est possible de bénéficier d'une bourse et de valider en France les crédits obtenus au cours de ce séjour.

Il est important de préparer ce séjour bien à l'avance. Pour obtenir des informations, prenez d'abord connaissance des informations disponibles dans l'onglet « International » du site de l'université. Contactez ensuite le ou la responsable pédagogique pour les relations internationales :

-Responsable pour la mobilité internationale à l'UFR LAC : M. Christophe Litwin (ch.litwin@gmail.com)

-Responsable de la mobilité internationale pour l'UFRL: M. Guillaume Fonsing: guillaume.fonsing@u-paris.fr

Les étudiant.e.s « entrant.e.s » sont pris.es en charge par M. Jacques-David Ebguy (jdebguy@club-internet.fr).

Site web du BRI : <https://fr.u-paris.fr/structures/bureau-des-relations-internationales> .

INSCRIPTION A L'UE LIBRE ENGAGEMENT ETUDIANT

Pourquoi choisir cette UE ?

S'engager, c'est contribuer à construire la société dans laquelle nous souhaitons vivre, dans un esprit d'ouverture, de solidarité, de responsabilité ; c'est participer à la vie de l'université comme à la vie de la cité. C'est aussi acquérir des compétences figurant sur le diplôme et validées par l'attribution de 3 crédits ECTS.

Comment choisir cette UE ?

Votre engagement devra être citoyen et/ou solidaire et laïque. Il est encadré par 3 acteurs : le BVE, l'association et l'enseignant.e-chercheur.se référent.e de votre UFR (voir le contact ci-dessous).

Le BVE dispose d'une liste de contacts, des associations sont présentes lors de la JAVA et lors des cafés de l'engagement en début de semestre dans le Hall de la bibliothèque.

L'engagement choisi peut couvrir une année universitaire mais est validé au titre d'un semestre et, au maximum, deux fois par diplôme. Il reconnaît un engagement déjà existant, ou permet d'effectuer une première expérience dans une association ou dans certains services de l'université (par exemple le Relais Handicap). Les domaines d'engagement associatif possibles sont très divers : responsabilité dans une association étudiante, investissement dans une association de votre ville, action solidaire, aide aux devoirs, participation à un projet culturel, activités au sein d'associations engagées pour certains grands enjeux sociétaux (écologie, égalité de genre, etc.).

Sont exclus de la reconnaissance de l'engagement étudiant :

- la simple participation aux activités proposées par une association
- les stages faisant partie du cursus

Comment s'inscrire et valider cette UE ?

- compléter la charte d'engagement et la signer
- compléter la fiche projet
- remettre à la structure d'accueil la fiche permettant d'identifier les compétences liées à l'activité
- faire signer la charte par le responsable de la structure d'accueil et l'enseignant.e-chercheur.se référent.e
- remettre le dossier au BVE pour validation.

L'association transmet au BVE un bilan à mi-parcours et à l'issue de votre engagement ; elle fait un point sur la progression de vos acquis et compétences sur le terrain. Les documents sont transmis à votre référent.e.

En avril, il sera demandé aux étudiant.e.s du premier semestre ainsi que du second semestre de participer à des ateliers obligatoires d'échanges et de restitution d'expérience animés par des représentant.e.s du monde associatif et par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (bureau du développement de la vie associative).

A l'issue de votre engagement, vous devez remettre au secrétariat pédagogique de votre composante et à l'association un rapport de synthèse de 5 pages minimum, qui devra décrire votre action, la stratégie adoptée et les difficultés rencontrées, faire valoir les compétences développées lors de cet engagement. Un entretien permettant d'échanger à partir de ce rapport pourra être organisé par l'enseignant.e référent.e.

Si vous êtes admis.e vous obtiendrez 3 crédits ECTS et une note sera attribuée.

Il est vivement conseillé d'anticiper en prenant contact avec les associations en septembre, que l'UE ait lieu au premier ou au second semestre.

Enseignant référent: Emmanuelle Valette, emmanuelle.valette-cagnac@paris7.jussieu.fr

ENSEIGNEMENT DE LANGUE EN L1

Programme de Suivi Personnalisé En Ligne pour les Langues (SPELL)

Centre de Ressources en Langues (CRL) – accueil Olympe de Gouges, bureau 239

<https://u-paris.fr/centres-de-langues/>

Responsables pédagogiques : Najet Boutmgharine, Lindsey Paek, Karine Paris

Présentation générale

Ce programme de travail est organisé sous forme d'activités menées à distance sur la plateforme *Moodle* et au CRL. Il donne lieu à des travaux effectués en ligne une fois par semaine pendant neuf semaines.

Pour valider cette UE, vous devez effectuer les travaux demandés sur une période de 9 semaines. En fonction de votre filière d'étude, ce cours de langue (au choix anglais ou espagnol) se déroulera soit au premier soit au second semestre. Les étudiant.e.s non francophones ont la possibilité de suivre un programme de Français Langue Étrangère (FLE) à la place de l'anglais.

Les travaux sont évalués par un.e enseignant.e qui vous donnera des conseils pour progresser.

La formation SPELL est obligatoire et dure un semestre (semestre 1 ou semestre 2 en fonction de votre filière). Il s'agit d'une UE valant 3 ECTS qui, par sa nature même, est gérée intégralement sous le régime du contrôle continu. Il n'y a ni contrôle terminal ni rattrapage à la fin de l'année (pas de session 2).

Test de niveau / Formation

Vous serez convoqué.e pour passer un test qui déterminera votre niveau (A1, A2, B1 ou B2/C). Ce test sera suivi d'une présentation initiale du programme SPELL par les responsables pédagogiques de chaque niveau (séance de formation au programme SPELL). Passer le test est évidemment un préalable. **Si vous n'avez pas reçu de convocation au test de langue, passez au CRL le plus tôt possible.**

Une convocation vous sera envoyée sur votre messagerie d'étudiant, et votre scolarité vous fournira les dates de passage de votre test et de votre convocation à la séance de formation. Si vous n'avez pas reçu l'information, n'hésitez pas à passer au CRL, au second étage du bâtiment Olympe de Gouges, bureau 239.

Le CRL possède un espace libre-service avec des progiciels d'apprentissage des langues sur lesquels vous devrez aussi travailler durant le semestre. Si vous avez le niveau A1 et A2, vous devrez répartir au minimum 6 heures sur l'ensemble des 9 semaines pour venir travailler sur place, par tranches d'une heure. Des moniteurs sont présents toute la journée de 9h à 19h du lundi au vendredi et pourront vous guider pour démarrer l'utilisation des progiciels.

NB : Les étudiant.e.s les plus avancé.e.s (niveau B1 et B2/C) sont dispensé.e.s de cette obligation.

Modalités d'évaluation

Elles diffèrent selon les niveaux et vous seront présentées pendant la séance de formation.

IMPORTANT : Chaque travail non rendu sera noté zéro. Après un premier rappel, tout travail ne respectant pas le format demandé sera également noté zéro. Pour un travail non rendu pour des raisons de maladie, accident, deuil, vous devez adresser un justificatif à la Scolarité du CRL (M. Roger Chabé, bureau 239, roger.chabe@crl.univ-paris-diderot.fr).

Les demandes de validation d'acquis et de compétences doivent être adressées **en tout début de semestre** à Mme Brahimi, Responsable Administrative du CRL, au bureau 219.

Consignes à respecter

Tous les travaux doivent être effectués ou déposés sur la plateforme *Moodle* dans les délais. Aucun travail n'est accepté en dehors de ce cadre (il est donc inutile d'adresser vos travaux en retard par courrier électronique, ils ne seront pas pris en compte.)

Si vous avez des questions vous pouvez vous rendre aux **permanences pédagogiques** organisées par les responsables pédagogiques (bureau 216 OdG) pendant les 9 semaines que dure le programme SPELL

(horaires disponibles à l'accueil du CRL bureau 239, au bureau des responsables pédagogiques bureau 216, et sur la page d'accueil des cours sur *Moodle*).

Avant d'écrire à vos tuteur.ice.s ou à l'administration du CRL, vérifiez bien que la réponse à votre question ne se trouve pas déjà sur votre plateforme Moodle (dans le répertoire "Vos Questions les plus courantes" ou « Guide de l'étudiant »). Le bureau d'accueil du CRL se trouve au bâtiment Olympe de Gouges bureau 239.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L2 ET L3 (LANSAD)

Organisation générale

Au sein de l'UFR EILA, le département des LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) est chargé spécifiquement d'organiser et de valider les enseignements de langues obligatoires OU en tant qu'UE libre à destination des étudiant.e.s de L2 à M2 des autres UFR de l'Université Paris Cité.

Langues offertes par le département LANSAD pour l'UE de langue : anglais, allemand, espagnol, italien, FLE (pour les étudiant.e.s étranger.e.s), arabe, chinois et japonais.

L'anglais n'est pas proposé en tant qu'UE libre.

Langue, Culture Civilisation

Après passage d'un test de niveau en ligne ou lors d'une séance spécifique organisée par un.e enseignant.e responsable pour certaines langues, les étudiant.e.s s'inscrivent dans un groupe de TD. Le PCL (Portefeuille de Compétences en Langue) est l'outil informatique qui doit être utilisé pour les tests de niveau et inscriptions.

Les étudiant.e.s peuvent demander à bénéficier du régime « Dispensé de Contrôle Continu », voir Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université et spécifiques du Département. Cette demande doit être adressée à la scolarité LANSAD. Les examens du régime DCC ayant toujours lieu un samedi matin, les étudiant.e.s devront veiller à ne pas prendre leur UE obligatoire de langue et leur UE libre sous ce même régime.

L'objectif des cours est de faire progresser les étudiant.e.s dans les quatre compétences selon leur niveau lors de leur première inscription. Les niveaux de langue sont au nombre de quatre : N2, N3, N4, N5.

Des cours de niveau 1 (vrais débutant.e.s) sont proposés en allemand, chinois et japonais.

Le passage au niveau supérieur est réalisé **après deux semestres**, soit deux fois 22 heures minimum, dans le même niveau si l'étudiant.e a obtenu au moins 10/20. En conséquence, on distingue le niveau 2 du niveau 2 bis après lequel on accède au niveau 3 si on a obtenu au moins 10/20.

Au-delà de la progression linguistique des étudiant.e.s, les cours de menu 1 sont des enseignements qui s'appuient sur les principaux thèmes de la culture et la civilisation propres à la langue enseignée.

Ainsi de meilleures connaissances générales pourront être acquises, dont, à titre d'exemple :

- les questions de société,
- les enjeux politiques,
- des œuvres artistiques représentatives cinématographiques, littéraires ou autres....

Des cours thématiques, proposés au choix des étudiant.e.s de niveau 4 minimum, sont intégrés au Menu 1. Par ailleurs, le Département LEA ouvre certains enseignements aux étudiant.e.s relevant du Département LANSAD de niveau 4 minimum en anglais, allemand et espagnol.

Site de l'UFR EILA : <https://u-paris.fr/eila/>

MCC spécifiques LANSAD, Règlement intérieur du Département LANSAD, Informations générales fixant le calendrier des opérations de scolarité et des enseignements, Fiches d'UE en ligne sur la page LANSAD, catalogue du PCL (accès nécessitant authentification et mot de passe ENT)

Adresse de la scolarité LANSAD: Bâtiment Olympe de Gouges, 4ème étage, bureau 440 - Tel : 01 57 27 56 73.

**STRUCTURE DE LA BI-LICENCE
LETTRES-SCIENCES DU LANGAGE**

	1^{er} semestre (S1)	Coeff.	ECTS	Heures
BLOC LETTRES				
UE Lettres 1	Littérature française 1	1	5	36
UE Lettres 2	Approches historiques 1	1	3	18
UE Lettre 3	Atelier 1 – Techniques d’expression 1 Atelier débat en anglais	1	4	24
UE Lettres 4	Un ECUE au choix dans : <u>UE Croisements disciplinaires 1</u> • ECUE : Littérature et histoire • ECUE : Littérature et cinéma • ECUE : Littérature et arts	1	3	24/36
Transverse	OBI (Outils pour la bureautique et internet)	1	3	24
BLOC SCIENCES DU LANGAGE				
UE SdL 1	•ECUE : Introduction à la linguistique	2	3	24
UE SdL 2 UE SdL 2	Trois ECUEs au choix dans : • ECUE : Les idées reçues sur le langage • ECUE : Grammaire et rédaction • ECUE : Le français oral • ECUE : Langage et société • ECUE : Linguistique des langues de signes • ECUE : Histoire des descriptions du langage	3	12	24

UE	2d semestre (S2)	Coeff.	ECTS	Heures
BLOC LETTRES				
UE Lettres 1	UE Littérature française 2	2	5	36
UE Lettres 2	UE Approches historiques 2	1	3	18
UE Lettre 3	UE Atelier 2 – Techniques d’expression	1	4	24
UE Lettres 4	<p>Un ECUE au choix dans :</p> <p><u>UE Croisements disciplinaires 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Latin une langue une culture • ECUE : Grec • ECUE : Ethnopoétique • ECUE : Lecture du conte • ECUE : Littérature et cinéma 2 • ECUE : Littérature et arts 2 • ECUE : Littérature et histoire 2 	1	3	24/36
BLOC Sciences du Langage				
UE SdL 1	<ul style="list-style-type: none"> • <u>UE Langages 2</u> Littérature et langage numérique	1,5	3	24
UE SdL 2	<p>Trois ECUE au choix dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Histoire des langues romanes • ECUE : Langage et logique • ECUE : Les mots du français • ECUE : La description linguistique : du corpus à l’analyse • ECUE : Langage et cognition • ECUE : Diversité linguistique 	3	12	24
UE Transverse	Langue (CRL)	0,5	3	24

UE	3e semestre (S3)	Coeff.	ECTS	Heures
BLOC LETTRES				
UE Lettres 1	Littérature française 3	1	5	36
UE Lettres 2	Approches historiques 3	1	3	18
UE Lettres 3	Atelier 3	1	4	24
UE Lettres 4	Un ECUE au choix dans : <u>UE Croisements disciplinaires 3</u> <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Littérature et histoire • ECUE : Littérature et cinéma • ECUE : Latin, une langue, une culture (2) • ECUE : Grec • ECUE : Littérature et arts • ECUE : Introduction au récit policier 	1	3	24
UE Transverse	UE libre	1	3	
BLOC SCIENCES DU LANGAGE				
UE SdL 1	<ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Initiation à l'ancien français et à la littérature médiévale 	2	3	24
UE SdL 2	Trois ECUE au choix (différentes de celles choisies en S1) : <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Les idées reçues sur le langage • ECUE : Grammaire et rédaction • ECUE : Le français oral • ECUE : Langage et société • ECUE : Linguistique des langues de signes • ECUE : Histoire des descriptions du langage 	3	12	24

	4 ^e semestre (S4)	Coeff.	ECTS	Heures
BLOC LETTRES				
UE Lettres 1	Littérature française 4	2	5	36
UE Lettres 2	Approches historiques 4	1	3	18
UE 3 Lettre 3	Atelier 4 – Ateliers pour l’oral	1	4	24
UE Lettres 4	Un ECUE au choix dans UE Croisements disciplinaires 4 ECUE : Ethnopoétique ECUE : Lecture du conte ECUE : Littérature et cinéma ECUE : Littérature et arts ECUE : Littérature et histoire ECUE : Latin ECUE : Grec	1	3	36
BLOC SCIENCES DU LANGAGE				
UE SdL 1	Une ECUE au choix dans ECUE : Lexicologie française et sémantique ECUE : Les langues au Moyen-Âge	1	3	30
UE SdL 2	Trois ECUE au choix dans • ECUE : Histoire des langues romanes • ECUE : Langage et logique • ECUE : Les mots du français • ECUE : La description linguistique : du corpus à l’analyse • ECUE : Langage et cognition • ECUE : Diversité linguistique	3	12	24
UE Transverse	Langue vivante	1	3	24

	5 ^e semestre (S5)	Coeff.	ECTS	Heures
BLOC LETTRES				
UE Lettres 1	Littérature française 5	2	5	36
UE Lettres 2	Approches historiques 5	1	3	18
UE 3 Lettre 3	Ateliers 5: Ateliers pour l'écrit 1	1	4	24
UE Lettres 4	Une ECUE au choix dans UE Littératures, langues et civilisations <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Latin • ECUE : Grec Une ECUE au choix dans UE Croisements disciplinaires 5 <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Littérature et anthropologie • ECUE : Littérature et psychanalyse • ECUE : Littérature et philosophie • ECUE : Lecture du récit 	1	3	24
UE 5 Transverse	Langue vivante	1	3	24
BLOC Sciences du Langage : parcours LINGUISTIQUE				
UE SdL 1	Une ECUE au choix dans <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Lexicologie française et sémantique • ECUE : Stylistique française 	1	3	24
UE SdL 2	• Phonétique	1	4	36
UE SdL 3	• Sémantique	1	4	36
UE SdL 4	• Syntaxe	1	4	36
BLOC Sciences du Langage : parcours FLE				
UE SdL 1	Une ECUE au choix dans : <ul style="list-style-type: none"> • ECUE : Lexicologie française et sémantique • ECUE : Stylistique française 	1	3	30
UE SdL 2	• Initiation à l'enseignement du FLE	1	4	36
UE SdL 3	• Introduction à l'acquisition du langage	1	4	24
UE SdL 4	• Initiation à une langue non connue et journal d'apprentissage	1	4	24

	6 ^e semestre (S6)	Coeff.	ECTS	Heures
BLOC LETTRES				
UE Lettres 1	Littérature française 6	2	4	36
UE Lettres 2	Approches historiques 6	1	3	18
UE 3 Lettre 3	Atelier 6: Ateliers pour l'écrit 2 (Groupe dissertation)	1	4	24
UE Lettres 4	Une ECUE au choix dans <u>UE Littératures, langues et civilisations</u> • ECUE : Latin • ECUE : Grec <u>UE Croisements disciplinaires 6</u> • ECUE : Littérature et histoire • ECUE : Littérature et psychanalyse	1	4	24
BLOC Sciences du Langage : LINGUISTIQUE				
UE SdL 1	Une ECUE au choix (différente de celle choisie en S4) dans : • ECUE : Lexicologie française et sémantique • ECUE : Stylistique française • ECUE : Ancien français • ECUE : Linguistique de corpus • ECUE : Linguistique de terrain	1	3	24
UE SdL 2	• Phonologie	1	4	36
UE SdL 3	• Morphologie	1	4	36
UE SdL 4	• Pragmatique	1	4	36
UE SdL 5	• Transverse 6 : Stage	0,5	3	35 min
BLOC Sciences du Langage : FLE				
UE SdL 1	Une ECUE au choix (différente de celle choisie en S4) dans : • ECUE : Lexicologie française et sémantique • ECUE : Stylistique française • ECUE : Ancien français	1	3	30
UE SdL 2	• Initiation à l'enseignement du FLE 2	1,5	4	36
UE SdL 3	• Grammaire du français	1	3	24
UE SdL 4	• UE d'approfondissement linguistique : une ECUE au choix parmi les cours niveau L3 de la licence Sciences du Langage	1	3	24
UE SdL 5	• Transverse 6 : Stage	0,5	5	35 min

Responsables de la bi-licence Lettres-Sciences du Langage :

L. BRUNETTI (SdL) : lisa.brunetti@u-paris.fr

G. HAUTCOEUR (Lettres) : guiomar.hautcoeur@u-paris.fr

Commission d'admission : L. BRUNETTI, G. HAUTCOEUR, E. VALETTE

Cours gérés par le Département LSH:

tous les cours de L1 et L2 (informations sur ces cours: <https://lsh.u-paris.fr>).

Cours gérés par l'UFR de Linguistique (UFLR) (informations sur ces cours <https://u-paris.fr/linguistique>):

S5: Phonétique, Sémantique, Syntaxe, Initiation à l'enseignement du FLE 1 et 2, Introduction à l'acquisition du langage, Initiation à une langue non connue et journal d'apprentissage

S6: Linguistique de corpus, Linguistique de terrain, Phonologie, Morphologie, Pragmatique, Grammaire du français

Tous les autres cours sont gérés par l'UFR LAC.

1^{ERE} ANNÉE – SEMESTRE 1

BLOC LETTRES

UE LETTRES 1 – LITTÉRATURE FRANÇAISE 1

RESPONSABLE : C. MILLET

LT21Y010 - Analyse de textes littéraires du XVI^e au XX^e siècle

Choisir un groupe :

Gr. 1	L. MARCAULT
Gr. 2	C. MILLET
Gr. 3	L. MARCAULT
Gr. 4	L. ZIMMERMANN
Gr. 5	V. BERTHELIER
Gr. 6	L. ZIMMERMANN

Cet enseignement (3 heures hebdomadaires) vise à développer les compétences dans le domaine de l'analyse littéraire et de l'explication de texte à l'oral comme à l'écrit.

NB : Les étudiant.e.s doivent impérativement avoir lu les textes à la rentrée et venir au premier cours avec les éditions indiquées. Les commentaires et les notes de Georges Forestier et d'Olivier Bivort leur seront en effet nécessaires.

Programme :

Jean Racine, *Bérénice*, éd. Georges Forestier, LGF, Le Livre de poche.

Paul Verlaine, *Fêtes galantes*, dans *Fêtes galantes, La bonne chanson*, précédées des *Amies*, éd. d'Olivier Bivort, LGF, Le Livre de poche collection « classiques ».

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : la note globale est le résultat des exercices effectués en cours (50%) et d'un examen commun en amphithéâtre à la fin du semestre.

Dispensés de contrôle continu : Un examen écrit (50%) et un oral (50%) à la fin du semestre.

UE LETTRES 2 – APPROCHES HISTORIQUES 1

RESPONSABLE : R. CAPPELLEN

LT21Y020 – Histoire littéraire 1 (Antiquité-XVII^e siècle)

Cette série de cours magistraux est organisée en quatre cycles de trois conférences s'attachant successivement à l'Antiquité, au Moyen Âge, à la Renaissance et au XVII^e siècle.

Ces conférences abordent les principaux jalons de l'histoire littéraire de chaque époque en replaçant les évolutions formelles et artistiques ainsi que les œuvres littéraires marquantes au sein des mutations culturelles, sociales, politiques ou philosophiques.

Une brochure comprenant les documents nécessaires au suivi des conférences sera distribuée aux étudiants en début de semestre.

Programme :

- E. VALETTE, Littérature et pratiques sociales dans l'Antiquité grecque
- C. DONNAT-ARACIL, Introduction à la littérature médiévale
- R. CAPPELLEN, Introduction à la littérature de la Renaissance
- G. HAUTCOEUR, Grandes notions (classicisme, baroque). Le roman à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) : formes et évolutions

Modalités d'évaluation (Contrôle continu et dispensés de contrôle continu) : Un examen écrit obligatoire en fin de semestre (100%).

UE LETTRES 3 – ATELIER 1

RESPONSABLE : V. BERTHEMIER

LT21Y030 – ATELIER 1 : Techniques d'expressions 1

Choisir un groupe :

Gr. 1	M. DAVIDOUX
Gr. 2	G. HAUTCOEUR
Gr. 3	G. MESHKINFAM
Gr. 4	G. MESHKINFAM
Gr. 5	V. AUVINET
Gr. 6	V. BERTHELIER
Gr. 7	A. KALANTZIS
Gr. 8	A. KALANTZIS
Gr. 9	M. DAVIDOUX

1. Méthodologie du travail universitaire

Le but de cet enseignement est d'apporter aux étudiants l'aide dont ils ont besoin dans la préparation et la réalisation de leurs travaux écrits (insertion des références et des citations, rédaction d'un paragraphe, résumé de textes, grammaire pour l'orthographe, etc.).

2. Atelier de rédaction

Il s'agit de s'entraîner aux techniques de l'écrit, notamment à l'élaboration de textes à visée argumentative. Les compétences rédactionnelles requises sont linguistiques (correction de la langue, orthographe, syntaxe, ponctuation...), stylistiques (effacement des marques de subjectivité, élimination des répétitions, rédaction de phrases courtes...), logiques (construction d'un raisonnement, présentation des arguments et des exemples...).

Les textes-supports se répartiront entre textes littéraires et textes critiques ou théoriques, sur les sujets suivants : 1. les définitions du récit (la narrativité) ; 2. la métaphore en poésie ; 3. l'enchaînement dialogal dans le texte de théâtre.

ATTENTION : l'inscription en ligne (IPweb) est obligatoire. Choix des groupes : veuillez-vous reporter à l'affichage « horaires Lettres »

Modalités du contrôle des connaissances :

Contrôle continu : la note finale est composée de la moyenne d'au moins trois exercices écrits.

Dispensés du contrôle continu : examen écrit en fin de semestre.

UE LETTRES 4

Choisissez un enseignement dans la liste ci-dessous

LT21Y070 – Littérature et histoire

(Cours également proposés au Semestre 3)

Gr. 1 – L. ZIMMERMANN : Voyage au bout de la nuit, Louis-Ferdinand Céline

Voyage au bout de la nuit est un livre profondément traversé par des questions historiques – celles de la guerre, du capitalisme, du colonialisme, notamment. Le cours proposera une lecture de l'ouvrage accompagnée de rappels historiques, de manière à comprendre le regard sur l'histoire qu'il propose. Des textes d'autres auteurs seront également proposés en cours, pour établir une comparaison avec d'autres regards possibles.

Texte au programme : L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, coll. Folio

Gr. 2 – P. PETITIER : Guerre, fureur et cruauté dans le dernier tiers du XIX^e siècle

En 1990, l'historien Alain Corbin, dans *Le Village des « cannibales »*, se lançait le défi de replacer dans son contexte historique et social un épouvantable fait divers qui avait eu lieu au tout début de la guerre de 1870 dans un petit village du Périgord. Dans un récit passionnant, il analyse l'entrelacement de diverses causalités jouant à des échelles temporelles différentes : celle du temps long de l'anthropologue, celle du temps moyen de l'historien et du sociologue, comme celle de l'actualité politique. Son livre permet de réfléchir aux formes et aux engrenages de la violence des « civilisés » : retour de l'archaïque ou effet de rapports de forces modernes ? Le cours se consacrera à l'étude de l'ouvrage d'Alain Corbin ainsi qu'à celle d'un recueil de textes littéraires ou de témoignages de la fin du XIX^e siècle consacrés à diverses formes de violences extrêmes en temps de guerre ou d'insurrection (nouvelles de Maupassant sur la Guerre de 1870, pages de Léon Bloy, textes sur la Commune de Paris, extraits de *Germinal*, de *La Débâcle*, et de *La Fortune des Rougon* de Zola).

Textes au programme : Alain Corbin, *Le Village des « cannibales »*, Champs histoire, Flammarion, 2016.

Et un recueil de textes donné en cours.

LT21Y080 - Littérature et cinéma

G. HAUTCOEUR : Les « classiques » au cinéma

Ce cours a pour objectif de comprendre la façon dont les cinéastes modernes ont adapté des romans anciens dont certains, – c'est le cas de *L'Astrée* – sont totalement inconnus des non-spécialistes. Nous nous attacherons aux problèmes formels qu'entraîne le passage du médium verbal au cinéma ; mais nous essaierons surtout de comprendre la façon dont ces romans, et les conceptions de l'amour qu'ils présupposent, ont été lus et interprétés par la modernité : loin du préjugé qui considère l'adaptation comme un affadissement ou, pire, une trahison du texte-source, nous verrons qu'adapter les « classiques » au cinéma est une façon de rendre hommage au passé tout en se réappropriant ce dernier pour lui donner un sens nouveau.

Récits

- Laclous, *Les Liaisons dangereuses* [1782]
- Lafayette Madame, *La Princesse de Clèves* [1678]
- D'Urfé Honoré, *L'Astrée* [1607-1623]. Des extraits du roman seront distribués aux étudiants au début du cours.

Adaptations filmiques

- Éric Rohmer, *Les Amours d'Astrée et de Céladon* [2007]
- Manoel de Oliveira, *La Lettre* [1999]
- Christophe Honoré, *La Belle personne* [2008]
- Roger Vadim, *Les Liaisons dangereuses 1960* [1959]
- Stephen Frears, *Dangerous Liaisons* [1988]

LT21Y090 – Littérature et arts

(Cours également proposés au semestre 3)

Gr. 1 – P. MOUGIN : « Ut pictura poesis » ?

Le cours envisagera l'histoire des relations entre la littérature et les arts de l'antiquité à nos jours. On se demandera en particulier comment ont évolué les démarcations, les rapprochements, les complémentarités et la hiérarchie entre les disciplines et quelles interférences se sont produites de l'une à l'autre, jusqu'aux projets d'œuvres d'art total et aux œuvres intermédiaires contemporaines.

Textes étudiés (des extraits seront communiqués aux étudiants)

HORACE, *Art poétique* [c. 19 av. J.-C.].

LESSING Gotthold Ephraim, *Laocoon* [1766], traduction française de Courtin [1866], Paris, Hermann, 1990.

GREENBERG Clement, « Towards a Newer Laocoon », *Partisan Review*, Vol. 7, No. 4, juillet-août 1940, p. 296-310 ; extraits traduits en français dans Charles HARRISON et Paul WOOD (dir.), *Art en théorie, 1900-1990. Une anthologie* [1992], Paris, Hazan, 1997, p. 614-620.

Bibliographie (une bibliographie détaillée sera communiquée aux étudiants)

BRICCO Elisa (dir.), *Le Bal des arts. Le sujet et l'image, écrire avec l'art*, Macerata, Quodlibet, coll. « Quodlibet studio. Lettere. Ultracontem- poranea », 2015.

MOUGIN Pascal, « Art, littérature : du séparatisme historique aux convergences actuelles », dans Pascal MOUGIN (dir.), *La Tentation littéraire de l'art contemporain*, Dijon, Les presses du réel, 2017, coll. « Figures », p. 7-38.

Gr. 2 – P. MOUGIN : « Ut pictura poesis » ?

Voir le descriptif du groupe 1.

Gr. 3 – L. TIBI : Littérature et musique

Du simple titre au modèle compositionnel, la littérature a été, tout au long de l'histoire de la musique, une source d'inspiration féconde des musiciens. Ce cours sera consacré à l'étude des différentes modalités de présence de la littérature dans des œuvres musicales vocales et instrumentales, allant du baroque au XX^e siècle : modalité de l'inclusion (lorsque le texte est dans la musique) ; modalité de la transposition (lorsque le modèle littéraire peut influencer l'écriture musicale). Nous nous appuierons sur des études croisées des œuvres littéraires « sources » et de leurs transpositions musicales, en mobilisant les outils méthodologiques propres à l'analyse interdisciplinaire. De nombreuses œuvres seront ainsi abordées : opéras (Monteverdi, Mozart...), lieder et mélodies (Schubert, Berlioz, Fauré...), poèmes symphoniques (Liszt, Debussy...) et plus généralement musiques instrumentales « à programme », jusqu'aux œuvres musicales plus contemporaines d'inspiration littéraire (Mallarmé, R. Char et Boulez...), à propos desquelles une place particulière sera accordée à la notion d'« œuvre ouverte » dans les deux arts.

Dans cette perspective, le cours s'appuiera sur des analyses de textes et de partitions extraits d'une anthologie distribuée aux étudiants, et sera ponctué de nombreuses écoutes.

Bibliographie indicative :

- G. Genette, "Romances sans paroles", *Figures IV*, Seuil, 1999.
- P. Brunel, *Les Arpèges composés : Musique et Littérature*, Klincksieck, 1997.
- Françoise Escal, *Contrepoints : musique et littérature*, Klincksieck, 1996.
- F. Sabatier, *Miroirs de la musique. La musique et ses correspondances avec la littérature et les beaux-arts, XVe -XVIIIe siècles*, Tome I, Fayard, 1998.
- F. Sabatier, *Miroirs de la musique. La musique et ses correspondances avec la littérature et les beaux-arts, XIXe -XXe siècles*, Tome II, Fayard, 1995.

Modalités d'évaluation communes à tous les cours de l'UE :

Contrôle continu : au moins un travail dans le cadre du cours (50%) et un examen écrit en fin de semestre (50%)

Dispensés du contrôle continu : un examen écrit sur table en fin de semestre (100%)

BLOC SCIENCES DU LANGAGE

UE SCIENCES DU LANGAGE 1

RESPONSABLE: C. NARJOUX

LT21Y060 – Initiation à la linguistique

Cet enseignement est constitué d'une part d'un cours magistral en amphithéâtre et d'autre part de travaux dirigés.

- **Cours magistral** : C. NARJOUX (lundi 14h-15h30)
- **Séances de travaux dirigés** (choisir un groupe) :

5 Groupes (les horaires seront précisés à la rentrée)

Enseignants: C. BENSAID
E. SU
A. DUSUEL

Le CM se découpera en deux parties : une partie théorique et une partie « actualité ».

Programme prévisionnel du CM :

1. Qu'est-ce que la linguistique ? Actualité : La faute, une faute ?
2. La ou les linguistiques (avec Achille Talon) ? Actualité : à quoi sert un linguiste ?
3. Qu'est-ce qu'un signe ? Actualité : nos gestes parlent-ils pour nous ?
4. Parlons-nous tous la même langue ? Actualité : le langage des animaux, un langage ?
5. Qu'est-ce que la communication ? Actualité : Ah, eh, hum, et autres quocoubeh ...ces mots qui ne servent à rien, vraiment ?
6. Pourquoi et comment la linguistique étudie-t-elle les sons ? Actualité : la réapparition des affriqués dans la « langue des jeunes » / Le « langage » SMS
7. Pourquoi les mots ne s'écrivent-ils pas comme on les entend ? Orthographe. Actualité : Faut-il réformer notre orthographe ?
8. D'où viennent nos mots ? Morphologie. Actualité : écoanxiété, fatigue... les néologismes de 2023
9. Comment se forme le sens des mots ? Sémantique. Actualité : le retournement du stigmaté, c'est quoi ?
10. Peut-on parler sans faire des phrases ? Syntaxe. Actualité : comment bien parler la langue de bois ?
11. Les mots peuvent-ils changer le monde ? Pragmatique. Actualité : #LesMotsTuent

12. Le texte littéraire intéresse-t-il le linguiste ? Stylistique. Actualité : Faut-il traduire Molière pour le lire (et l'étudier) encore ?

Bibliographie : fournie à la rentrée.

Modalités d'évaluation

La participation aux épreuves est obligatoire tant pour le CM que pour le TD.

Contrôle continu : la note globale est calculée à partir de trois notes :

- la note de l'examen final écrit de fin de semestre pour le CM (40%) ;
- pour le TD, un devoir sur table au cours du semestre (20%), un autre pendant la période des examens (20%), ainsi que des petits travaux à rendre au cours du semestre (20%).

Dispensés de contrôle continu : la note globale est calculée à partir de deux notes correspondant à deux examens écrits : l'un dans le cadre du CM commun (50%), l'autre dans le cadre du TD (50%).

UE SCIENCES DU LANGAGE 2

Trois enseignements au choix parmi ceux qui sont listés ci-dessous.

LL01Y010 – Le français oral

Y. DA CUNHA, M. LEGENTIL

Ce cours présente les caractéristiques de la langue orale en général et du français oral en particulier. On s'intéressera aux manifestations de la variation linguistique à l'oral (variation géographique et sociale, registres, accents), ainsi qu'aux phénomènes typiques de l'oral spontané (parenthèses, répétitions, reformulations). On étudiera également les caractéristiques morphosyntaxiques du français oral. On montrera que l'oral n'est pas une version "incorrecte" de la langue écrite et que ses spécificités sont liées au différent canal de transmission du message.

On verra également quelles sont les démarches des linguistes pour étudier l'oral, en se penchant notamment sur les corpus oraux. On s'intéressera aux critères de création d'un corpus oral; aux méthodes et conventions de transcription de l'oral ; et aux différents types d'annotation des corpus oraux, selon les objectifs et les intérêts de recherche.

Modalités de contrôle

- 1 partiel pendant le semestre
- 1 dossier à rendre
- Exercices à faire en classe ou à la maison

Bibliographie : Blanche-Benveniste, Claire, 2010, Approches de la langue parlée en français, Ophrys.
(Disponible à la BU Grands)

LL01Y020 – Histoire des descriptions du langage

O. ZWARTJES

Ce cours vise à donner un aperçu général sur le développement de la grammaire et la constitution des outils linguistiques dans la tradition occidentale, notamment depuis l'Antiquité gréco-latine. Il s'appuie sur une sélection de textes.

- B. Colombat, J.-M. Fournier, C. Puech, 2010, Histoire des idées sur le langage et les langues, Paris, Klincksieck, coll. 50 questions.

LL01Y030 – Langage et société

G. FON SING

Ce cours se veut une introduction à la sociolinguistique, discipline qui étudie la langue et le langage sous un aspect socioculturel. Il s'agira entre autres d'évoquer le rôle de la langue et les spécificités linguistiques à deux niveaux de relation : d'une part entre l'individu et le groupe (analyse de conversations/discours, marquage des relations sociales dans la langue, etc.), d'autre part entre groupes sociaux (dialectes, mais aussi situations de multilinguisme).

LL01Y040 – Linguistique des langues des signes

C. DANET

Le cours est une introduction à la linguistique des langues des signes, et vise à montrer comment les propriétés centrales des langues naturelles se déclinent dans la modalité visuelle.

Le cours s'articulera en quatre grandes parties:

1. les langues des signes: un peu d'histoire et de typologie

2. éléments de phonologie
3. éléments de morphosyntaxe
4. acquisition, bilinguisme, pathologies

LL01Y050 – Les idées reçues sur le langage

G. FON SING

Toute personne capable de parler a des idées sur sa propre langue ou sur celle des autres. En partant par l'exploration de quelques idées reçues sur le langage et les langues, ce cours donne un premier aperçu du travail des linguistes, notamment de la manière dans laquelle le langage est étudié en tant que faculté humaine, dans ses diverses manifestations (les langues naturelles) comme dans son universalité.

Modalités de travail

Différentes activités seront développées en cours : réflexions théoriques sur des notions et des concepts, commentaires de lectures et de vidéos, discussions autour de notions et d'expériences.

Modalités d'évaluation : un partiel à la mi-semester et un examen final

Bibliographie

Yaguello, Marina (1988). *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris, Seuil.

LL01Y060 – Grammaire et rédaction

D. FLEURY

Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s souhaitant acquérir des connaissances fondamentales de la grammaire du français, qui leur permettront de développer des mécanismes d'autocorrection et d'améliorer leur capacité de rédaction.

Ainsi, les objectifs centraux du cours sont : (i) reconnaître les difficultés d'ordre grammatical les plus fréquentes dans les écrits universitaires, (ii) développer la capacité d'observation, de description et d'analyse des données linguistiques, (iii) acquérir des instruments d'analyse permettant de comprendre les régularités de la langue, (iv) acquérir des notions fondamentales en syntaxe, (v) acquérir des stratégies d'autocorrection.

Les aspects ci-dessous seront traités :

- Identification et caractérisation des catégories grammaticales (classification distributionnelle)
- La construction de la phrase simple (structure en constituants et fonctions syntaxiques des groupes de mots)
- La construction des syntagmes
- La sous-catégorisation et les restrictions de sélection
- Les règles d'accord
- La construction de phrases complexes (la juxtaposition, la coordination, la subordination)
- Les connecteurs logiques
- Stratégies d'autocorrection et de repérage de fautes

UE TRANSVERSE- OUTILS BUREAUTIQUE ET INTERNET (OBI)

Responsables pédagogiques : A. PERRIER et T. STOEHR.

Résumé du programme :

Les étudiant.e.s de première année de licence (L1) suivent l'UE OBI « Outils pour la Bureautique et Internet » qui est une formation pour l'utilisation de traitement de texte, tableur, espace de stockage, moteur de recherche, présentation assistée par ordinateur (PréAO) ... L'enseignement se déroule sur la totalité du semestre avec une alternance : cours en ligne, environ une semaine sur deux et TP (2h) en salle l'autre semaine. Chaque cours en ligne comporte des documents vidéo et textes, suivis de QCM.

L'enseignement est composé de trois grandes parties : (1) utilisation du traitement de texte, (2) utilisation du tableur, (3) initiation à la PréAO appliquée à la présentation d'un travail personnel de recherche sur un thème imposé.

Les modalités de contrôle des connaissances de la *première session* comportent une note sur les QCM (20%), un examen sur le traitement de texte (30%), une évaluation sur un travail personnel donnant lieu à une PréAO (25%) et un examen de tableur (25%). Les épreuves de « traitement de texte » et « tableur » ont lieu le même jour. La *seconde session* est composée de trois épreuves intégrées : traitement de texte, tableur et QCM.

Que ce soit pour la première ou la seconde session, les étudiant.e.s doivent s'inscrire dans les groupes d'examen proposés dans le cours OBI spécifique sur Moodle.

La situation des étudiant.e.s salarié.e.s, sportif.ve.s de haut niveau, en double licence ou suivi.e.s par le relais handicap peut être prise en compte pour le déroulement des cours et des examens.

ECT S	Volume horaire			MCC 1ère session			MCC 2ème session		
	Cours	TD	TP	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
3	12h distanciel		12h présentiel	-	100	-	-	-	100

1^{ERE} ANNÉE – SEMESTRE 2

BLOC LETTRES

UE LETTRES 1 – LITTÉRATURE FRANÇAISE 2

RESPONSABLE : J.D. EBGUY

LT22Y010 - Lecture du roman

Gr. 1	J.-D. EBGUY
Gr. 2	L.-H. TRON-YMONET
Gr. 3	A. KALANTZIS
Gr. 4	S. THOREL
Gr. 5	V. GUIRAUDON
Gr. 6	P. HACHETTE

Cet enseignement, conçu dans le prolongement d'« Analyse de textes », est centré sur l'étude du genre romanesque.

Œuvres au programme :

- Honoré de Balzac, *Le Colonel Chabert*, LGF, Le livre de poche, collection « classiques ».
- Albert Camus, *L'Étranger*, Gallimard, « Folio »

Il est **impératif** de vous procurer les éditions indiquées et d'avoir lu la première œuvre au programme avant le cours d'introduction de la rentrée de janvier.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Exercices effectués dans le cadre du cours (au moins deux : 50 %) et examen en fin de semestre (50 %).

Dispensés du contrôle continu : un écrit (50 %) et un oral (50 %) en fin de semestre.

UE LETTRES 2 – APPROCHES HISTORIQUES 2

RESPONSABLE : R. CAPPELLEN

LT22Y020 – Histoire littéraire 2 (XVIII^e-XIX^e-XX^e siècles)

Cette série de cours magistraux est organisée en quatre cycles de trois conférences s'attachant successivement aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Ces conférences abordent les principaux jalons de l'histoire littéraire de chaque époque en replaçant les évolutions formelles et artistiques ainsi que les œuvres littéraires marquantes au sein des mutations culturelles, sociales, politiques ou philosophiques.

Une brochure comprenant les documents nécessaires au suivi des conférences sera distribuée aux étudiants en début de semestre.

- L. MARCAULT-DEROUARD, Histoire littéraire du XVIII^e siècle
- J. MICHON, Du romantisme au réalisme
- B. GIRARDOT, Le théâtre au XIX^e siècle
- V. BERTHELIER, Vie littéraire et groupes d'écrivain·e·s au XX^e siècle

Modalités d'évaluation :

Un écrit sur table obligatoire en fin de semestre (100%)

LT22Y030 – Techniques d'expression 2

Choisir un groupe :

Gr. 1	M. DAVIDOUX
Gr. 2	J. MICHON
Gr. 3	C. GRÉAU
Gr. 4	V. AUVINET (groupe réservé aux étudiants de cinéma)
Gr. 5	V. AUVINET (groupe réservé aux étudiants de cinéma)
Gr. 6	L. ZIMMERMANN
Gr. 7	A. KALANTZIS
Gr. 8	A. KALANTZIS

Dans le prolongement du cours du 1^{er} semestre, cet enseignement comprend deux volets :

1. Projet professionnel

Il sera demandé aux étudiants de concevoir et de rédiger un projet professionnel au cours du semestre. La note attribuée à ce dossier d'une dizaine de pages comptera pour un tiers de la note finale des étudiants inscrits en contrôle continu.

2. Atelier de rédaction

Il s'agit, dans la continuité de l'Atelier 1, de s'entraîner aux techniques de l'écrit universitaire (rédaction d'exercices tels que le commentaire de texte ou la dissertation). Les compétences rédactionnelles requises sont linguistiques (correction de la langue, orthographe, syntaxe, ponctuation...), stylistiques (effacement des marques de subjectivité, élimination des répétitions, rédaction de phrases courtes...), logiques (construction d'un raisonnement, présentation des arguments et des exemples...).

Les textes-supports se répartiront entre textes littéraires et textes critiques ou théoriques, sur les sujets suivants : 1. Tons et registres - 2. La topique - 3. Concevoir et rédiger une fiche de lecture (sur un ouvrage choisi par chaque enseignant et proposé en début de semestre).

Modalités du contrôle des connaissances :

Contrôle continu : la note finale est composée de la moyenne d'au moins trois exercices écrits, dont le projet professionnel.

Dispensés du contrôle continu : examen écrit en fin de semestre.

UE 3 – LETTRES 4

Choisissez un enseignement dans la liste ci-dessous

LT22Y040 - Latin, une langue, une culture (1)

Cet enseignement de 3h comprend un cours TD de langue latine, organisé par groupes de niveau, et un cours de culture latine, obligatoire.

Tout étudiant débutant le latin à l'université peut en trois semestres rattraper le niveau des bacheliers avec latin, ce qui lui donne les meilleures chances de réussite s'il souhaite, par la suite, passer les concours d'enseignement. L'initiation au système de la langue latine permet de mieux comprendre l'histoire et le fonctionnement des langues apparentées. Les cours de civilisation offrent une initiation à la démarche anthropologique, tout en facilitant l'acquisition du vocabulaire en contexte.

➤ **LANGUE LATINE****Niveau 1 - grands débutants : initiation au latin**

Initiation au système de la langue latine. Ce cours, destiné aux étudiants qui n'ont jamais fait de latin dans le secondaire, donnera les premiers éléments de la morphologie latine et de la syntaxe de la phrase simple.

Gr. 1	E. VALETTE
Gr. 2	S. POUJADE
Gr. 3	M. PIERRE
Gr. 4	M. PIERRE

Niveau 2 – Intermédiaire

Gr. 5 – M. PIERRE

Pré-requis : ouvert aux étudiants qui ont fait du latin jusqu'au lycée.

Phrases complexes. Initiation à la version latine (*cours mutualisé avec Latin 3, au S4*).

➤ **CULTURE LATINE**

Pour les étudiants inscrits en niveau 1 (groupes 1 à 4), **cours de culture latine obligatoire, en amphi** :

E. VALETTE : « **Devenir Romain** ». Ce cours s'appuiera sur des textes et des documents iconographiques variés pour faire découvrir la culture romaine, selon une approche anthropologique.

Pour les étudiants inscrits en niveau 2 (groupe 5), **cours de littérature latine obligatoire** en TD :

Précisions fournies à la rentrée.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : la note globale est une moyenne des notes obtenues lors des exercices effectués dans le cadre du cours (tests de grammaire, de vocabulaire, traductions de textes simples : 50 %) et d'un examen écrit en fin de semestre (50 %) comportant une épreuve de langue (version simple et questions de grammaire) et des questions de civilisation.

Dispensés du contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre (courte version + questions de grammaire et de civilisation).

LT22Y070 - Ethnopoétique

La parole en performance : initiation à l'ethnopoétique

Marion COSTE

L'ethnopoétique désigne une approche interdisciplinaire de la parole poétique, du récit ou encore du théâtre, qui fait de la parole en performance et des cadres culturels variés où elle se déploie des éléments centraux de sa réflexion. Nous introduirons les participants de ce cours à certains de ses textes théoriques fondateurs (Florence Dupont, Claude Calame) tout en tâchant d'appliquer ses méthodes à des exemples nombreux et diversifiés, que ce soient des poésies et contes traditionnels de diverses cultures ou des formes d'oralité contemporaines comme le rap ou le slam.

Bibliographie

-Claude Calame, Florence Dupont, Bernard Lortat-Jacob et Maria Manca dir., *La Voix actée. Pour une nouvelle ethnopoétique*, Paris, Kimé, 2010.

-Maria Manca, *La poésie pour répondre au hasard. Une approche anthropologique des joutes poétiques de Sardaigne*, Paris, CNRS éditions& Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

- Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, « Poétique », 1983.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Fiche de lecture, dossier ou exposé (50%) et examen écrit en fin de semestre (50%) [contrôle terminal déconseillé].

LT22Y080 – Lecture du conte

K. MAZEL

(Cours également proposé au S4 : effectif limité)

Découverte des contes de tradition orale

Mythes, contes, légendes et épopées sont quatre grands ensembles de la littérature orale. Comment les définir et les distinguer ? Quels sont les usages et les enjeux anthropologiques de ces récits dans les sociétés traditionnelles et dans les nôtres ? Après une présentation générale, on fera une lecture interdisciplinaire de contes merveilleux dont on comparera plusieurs versions. On s'initiera ainsi aux méthodes d'analyse et aux questions que pose l'entrée en littérature du conte de tradition orale. On déploiera également les interprétations possibles de ces récits dont le langage symbolique est à la fois simple et inépuisable.

Ce cours s'inscrit dans la continuité du travail d'enseignement et de recherche mené pendant plusieurs années par Bernadette Bricout, qui a longtemps fait vivre ce champ d'études dans notre université.

Éléments de bibliographie

Nicole Belmont, *La poétique du conte*, Gallimard, 1999.
Bernadette Bricout, *La clé des contes*, Seuil, 2005.
Patrick Chamoiseau, *Le Conteur, la nuit et le panier*, Seuil, 2021.
Lou Lubie, *Et à la fin ils meurent, La sale vérité sur les contes de fées*, Delcourt, 2021.
François Flahault, *La pensée des contes*, Anthropos, 2001.
Vladimir Propp, *Morphologie du conte*, Seuil, 1970.
Jennifer Tamas, *Au non des femmes, libérer nos classiques du regard masculin*, Le Seuil, 2023.
Jack Zipes, *Les contes de fées et l'art de la subversion*, Payot, 1986.

Programme

Versions de tradition orale ainsi et versions d'écrivains (Perrault, Grimm, Pourrat). Un fascicule sera distribué en cours et envoyé par mails aux étudiant·es en contrôle terminal.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : moyenne des travaux effectués en cours de semestre (50% de la note). Devoir sur table en fin de semestre (50 %).

Dispensés du contrôle continu : un écrit sur table (50%), un oral (50%).

LT22Y100 – Littérature et cinéma

V. AUVINET

(Cours également proposé au Semestre 4 : effectif limité)

Le journal intime de la littérature au cinéma

Le journal intime devient au cours du XIX^e siècle un genre littéraire destiné à la publication anthume ou posthume. Il prend alors la forme d'un journal d'écrivain dans lequel des notations existentielles et intimes s'entremêlent aux notations créatives sur l'œuvre en train d'être créée. Cette dimension réflexive s'accompagne d'un jeu paradoxal constitutif du genre : cacher ou dévoiler les éléments de sa vie intime, dire le quotidien et le banal ou façonner sa *persona* d'auteur, explorer son intériorité ou ses relations avec le monde extérieur. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, l'intime s'invite au cœur d'autres médiums, comme la photographie et le cinéma. Le documentaire de création prend en particulier un tour autobiographique chez certains cinéastes, relevant parfois du journal intime filmé. Dans le même temps, le journal intime écrit peut aussi faire l'objet de créations graphiques ou d'insertions de photographies. Le journal intime s'ouvre donc à une multitude de médiums qui reconditionne les modalités du genre et de sa réception. Notre cours sera dédié à l'exploration de ces différentes expressions artistiques et des enjeux communs que soulèvent les notions de genre, d'auteur, d'anonymat, d'intimité et d'extimité, de quotidien, d'histoires individuelles et collectives.

Programme indicatif (distribution et visionnage d'extraits)

Cinéma et photographie :

Jonas Mekas, *Walden*, 1969.

Chantal Akerman, *La Chambre*, 1972.

Le Jour où, 1997.

No Home Movie, 2015.

Alain Cavalier, *Le Filmeur*, 2004.

Nanni Moretti, *Caro Diario* [*Journal intime*], 1993.

Nan Goldin, *The Ballad of Sexual Dependency*, 1986.

Sophie Calle, *No sex last night*, 1992.

Elle s'est appelée successivement Rachel, Monique, Szyndler, Calle, Pagliero, Gonthier, Sindler. Ma mère aimait qu'on parle d'elle, Paris, Xavier Barral, 2012.

Littérature :

Franz Kafka, *Journal*, 1948 [première publication posthume]

Anaïs Nin, *Journal*, 1966 [publication posthume].

Hervé Guibert, *Le Mausolée des amants*, 2001 [publication posthume].

Annie Ernaux, *L'Atelier noir*, 2011.

Regarde les lumières mon amour, 2014.

André Markowicz, *Partages*, 2015.

LT22Y090 – Littérature et arts

C. GRÉAU

(cours également proposé au semestre 4 : effectif limité)

Les littératures réaliste et naturaliste face aux évolutions artistiques de leur temps (peinture et photographie)

La qualité d'un rapport illusionniste de l'œuvre à sa source référentielle, faisant à la fois office de visée primordiale et de criterium de la valeur de l'œuvre, a longtemps fait l'objet d'âpres débats en histoire de l'art. Plus particulièrement, les projets réalistes et naturalistes de restituer dans les signes du langage des objets, des êtres, des scènes du monde et de la vie, dans une transposition supposée équivalente à leurs manifestations empiriques, justifient la comparaison qui s'imposera dans ce cours entre littérature et arts visuels. À partir d'un corpus de textes tirés essentiellement du XIX^e siècle (Balzac, Flaubert, Zola), l'objectif sera de comparer certains ouvrages réalistes et naturalistes avec les évolutions artistiques qui leur sont contemporaines (en peinture notamment, mais aussi en photographie). Sur quels paradigmes (picturaux, scientifiques) se sont fondés certains écrivains pour justifier d'une représentation mimétique du monde par l'écriture ? Comment les arts ont-ils influencé la *poétique* de certains auteurs ? Ces questions montreront la fécondité des croisements disciplinaires pour appréhender, sous un angle original, certains textes canoniques de notre littérature nationale.

Textes à lire avant le début du cours : l'« Avant-propos » de *La Comédie humaine*, *Le Chef-d'œuvre inconnu* (Balzac), ainsi que la « Préface » de *Germinie Lacerteux* (Zola). Je ne propose pas d'éditions de référence pour ces trois textes qui se trouvent très facilement en bibliothèque ou sur internet.

Une bibliographie sera distribuée au premier cours.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Deux travaux minimum dans le cadre du cours (contrôle de connaissance ; exposé et/ou devoir maison) comptant pour 50% de la note finale ; un examen écrit en fin de semestre (50%)

Contrôle terminal : Un examen écrit en fin de semestre.

LT22Y110 – Littérature et histoire

V. BERTHELIER

(Cours également proposé au S4 : effectif limité)

L'objectif du cours sera de présenter le passage de l'histoire comme genre littéraire, partie intégrante des belles lettres, à la discipline historique moderne, d'Hérodote à Michelet. On interrogera aussi l'utilisation du matériau historique comme base de la création littéraire (depuis Walter Scott et Alexandre Dumas). Enfin, on verra comment l'écriture littéraire permet d'explorer l'histoire sous un angle sensible, en restituant l'état d'esprit des acteurs historiques (Yourcenar, Duras, Éric Vuillard).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : travaux effectués dans le cadre du cours (50%) et un examen écrit en fin de semestre (50%).

Dispensés de contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre (100%).

BLOC SCIENCES DU LANGAGE

UE SCIENCES DU LANGAGE 1

LT22Y060 – Littérature et langage numérique

RESPONSABLE: O. RITZ

Que se passe-t-il quand une œuvre littéraire est traduite dans un langage numérique ? Ce cours magistral partira de questions concrètes sur les outils et les formats utilisés pour produire des textes numérisés, pour conserver les données ainsi produites et pour les diffuser. Ces connaissances techniques permettent d'aborder les grands débats suscités par la numérisation des œuvres littéraires ou des textes critiques, notamment ceux qui portent sur la propriété intellectuelle. On s'interrogera également sur les transformations de la production littéraire par des dispositifs numériques dont l'usage s'est généralisé (les traitements de textes) comme par des pratiques récentes et encore marginales (écriture collaborative, usages des réseaux sociaux...). Une part importante du cours sera consacrée aux possibilités nouvelles que le numérique offre à celles et ceux qui étudient la littérature. Les ressources numériques et les outils de recherche pour les études littéraires sont désormais nombreux et ils peuvent être très utiles, à condition de savoir qu'ils existent, d'en comprendre le fonctionnement et de connaître les motivations des personnes ou des institutions qui les mettent à disposition du public.

L'étude des langages numériques sera ainsi le point de départ d'un cours de culture numérique pour littéraires, en partie orienté vers la pratique. S'il n'est pas obligatoire d'avoir un ordinateur, une tablette ou un téléphone connecté, les étudiantes et étudiants qui le peuvent sont invités à en avoir un et à l'utiliser pendant le cours.

Modalités d'évaluation :

Un écrit sur table obligatoire en fin de semestre (100 %)

Trois enseignements au choix parmi ceux qui sont listés ci-dessous.

LL02Y020 – Histoire des langues romanes

O. ZWARTJES

Ce cours vise à donner un aperçu général sur les langues européennes, les langues indo-européennes, et les langues européennes qui ne sont pas indo-européennes. Le latin classique était une langue littéraire, et le latin vulgaire ou populaire était rarement écrit. Les variétés parlées furent graduellement transformées en latin tardif jusqu'au VIIIe siècle et le latin était encore conçue comme une seule langue, mais pendant le Moyen Âge, elle s'était divisée en plusieurs langues : l'italien, le français, la langue d'oc, le castellan, le catalan, le portugais, etc.

À partir de quelques textes représentatifs, on se propose d'évoquer, de façon nécessairement superficielle, quelques points importants du développement de l'évolution des langues romanes, en se focalisant sur le français, espagnol et italien (les transitions phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexiques): convergences (standardisation) et divergences.

LL02Y040 – Description linguistique: du corpus à l'analyse

A. HASSEN

Durant ce cours, nous nous intéresserons aux différentes méthodes permettant de décrire une langue. Nous verrons chacune des étapes nécessaires pour décrire un phénomène linguistique. Nous aborderons la question des méthodes de collectes de données (élicitations, expérimentations, collectes de corpus, enquêtes de terrains) ainsi que différents outils utilisés dans ce domaine.

LL02Y050 – Langage et Cognition

D. BEVIVINO

Dans ce cours, nous examinerons un certain nombre de questions fondamentales relatives au langage humain et à la cognition. Les thèmes traités s'articuleront autour de:

- (i) production, perception et acquisition du langage;
- (ii) rapports entre le langage et le cerveau ;
- (iii) langage et intelligence ;
- (iv) langage et pensée ;
- (v) langage, mémoire de travail et fonctions exécutives.

LL02Y060 – Diversité linguistique

O. ZWARTJES

Fournir aux étudiant.e.s une connaissance et une compréhension de la linguistique typologique. Nous présenterons une étude comparative des principaux phénomènes phonologiques, morphologiques et syntaxiques. Nous présenterons les principaux critères de différenciation, de la complexité linguistique dans un cadre comparatiste ainsi qu'une histoire rapide de la méthode typologique, des universaux linguistiques, des langues en contact et de l'émergence des aires de convergence linguistique (Sprachbund). Le cours se décompose en une partie théorique (introduction à la terminologie linguistique), l'étude linguistique de quelques exemples représentatifs de langues européennes et non-européennes.

Modalités de travail et de contrôle

- 1 examen partiel à la mi-semester et un examen final
- Réflexions théoriques sur des notions et la terminologie
- Chaque étudiant.e se focalisera sur une langue non-européenne différente (présentation et dossier et discussion)

LL02Y070 – Les mots du français

J. BOUTON

Dans ce cours nous aborderons le vocabulaire du français sous tous ses aspects. L'objectif du cours est de savoir répondre à des questions telles que: quand, comment et pourquoi de nouveaux mots entrent-ils dans la langue? Que nous apprend l'étymologie d'un mot?

Dans ce cours, nous nous intéressons aux liens entre logique et langage. Après avoir rappelé la distinction entre force logique et force rhétorique, nous étudierons les différentes formes de raisonnement ainsi que les notions formelles de validité et de preuve. Nous présenterons la logique booléenne et étudierons comment certains outils de la logique formelle (notamment, la logique des propositions et la logique du premier ordre) peuvent être employés pour rendre compte de la sémantique du langage naturel.

UE SCIENCES DU LANGAGE 3

Langue CRL voir p. 11.

BLOC LETTRES

UE LETTRES 1 – LITTÉRATURE FRANÇAISE 3 RESPONSABLE : S. LUCET

LT23Y010 - Lecture du théâtre

Gr. 1 S. LUCET
Gr. 2 L. MARCAULT
Gr. 3 L. MARCAULT
Gr. 4 B. GIRARDOT
Gr. 5 S. LUCET

Consacré à deux mises en scène contemporaines et deux œuvres du répertoire, ce cours envisage la spécificité du texte de théâtre dans sa relation avec le travail de la scène. L'étude des textes se double de l'expérience de la représentation, et les spectacles font partie du travail proposé, au même titre que la lecture et l'étude des textes. Le programme porte sur *Le Songe d'une nuit d'été*, comédie en 5 actes du dramaturge anglais William Shakespeare (1594/1595), et sur *Caligula* (1941/1944), pièce en 4 actes de l'écrivain français Albert Camus. Deux mises en scène de la saison théâtrale 2023-2024 y sont associées : *Caligula*, de Jonathan Capdevielle (Festival d'automne, T2G) et *Le Songe*, de Gwenaël Morin (La Villette). Des réservations ont été faites en amont par les enseignants (plusieurs dates retenues pour chacun des spectacles ; les places sont prises en charge cette année par le département LSH et par le Pôle-Culture), et les modalités pratiques des sorties au théâtre seront envisagées lors des premiers cours. Il incombe aux étudiant·es dispensé·es d'assiduité et inscrit·es en contrôle terminal, de se présenter à l'un·e des enseignant·es au tout début du semestre, pour régler les questions pratiques spécifiques à ce cours.

Spectacles au programme :

- *Le Songe*, adaptation du *Songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare, mise en scène de Gwenaël Morin, représentée à La Villette, du 27 septembre 2023 au 20 octobre 2023.
- *Caligula*, adaptation de la pièce d'Albert Camus, mise en scène de Jonathan Capdevielle, représentée au T2G (Théâtre de Gennevilliers), dans le cadre du Festival d'Automne, du 21 septembre au 9 octobre 2023.

Textes au programme :

- William Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, comédie en cinq actes, traduction par Jean-Michel Déprats, édition Gisèle Venet, Folio théâtre, 2003.
- Albert Camus, *Caligula*, pièce en quatre actes, édition Pierre-Louis Rey, Folio théâtre, Gallimard, 1993.

Quelques suggestions de lecture :

- Jan Kott, *Shakespeare notre contemporain* [1967], traduction Anna Posner, Petite Bibliothèque Payot « essais », 2016.
- François Laroque, *Shakespeare comme il vous plaira*, Découvertes Gallimard, 1991.
- Virgil Tanase, *Camus*, Paris, Folio Biographies, Gallimard, 2010.
- Hélène Mauler, *Le Théâtre de ...Albert Camus*, éditions Ides et Calendes, 2018.

Modalités d'évaluation :

Pour les étudiants en contrôle continu : 50% de contrôle continu (travaux écrits et oraux) ; 50% d'examen terminal (écrit de 4 heures sur table).

Pour les étudiants en contrôle terminal : un écrit de 4 heures sur table + un examen oral.

UE LETTRES 2 – APPROCHES HISTORIQUES 3

RESPONSABLE : L. WAJEMAN

LT23Y020 – Histoire des formes et des idées 1 (Antiquité-XVIII^e siècle)

Cette série de cours magistraux est organisée en quatre cycles de trois conférences abordant successivement l'Antiquité, le Moyen-Âge, les XVI-XVII^e siècles et le XVIII^e siècle. Après la mise en perspective générale proposée en L1 (Histoire littéraire 1 et 2), ces conférences reviennent sur des questions esthétiques et idéologiques essentielles pour chaque période abordée : mutations des formes et des genres, définition même de l'idée de

littérature, enjeux éthiques et politiques de l'écriture, etc. Une brochure comprenant les documents nécessaires au suivi des conférences sera distribuée aux étudiants en début de semestre, et sera également disponible sur Moodle.

Programme :

- J.-F. COTTIER, Introduction à la littérature chrétienne (Antiquité tardive)
- C. DONNAT-ARACIL, Formes urbaines de la littérature médiévale
- L. WAJEMAN, Pérégrinations du sonnet, de Pétrarque à Shakespeare
- M. ACQUA, L'empire des sens au siècle des Lumières

Modalités d'évaluation : *Un écrit sur table obligatoire en fin de semestre (100%).*

UE LETTRES 3 – ATELIER 3

RESPONSABLE : S. SMADJA

LT23Y030 – Atelier stylistique

Choisir un groupe

Gr. 1	I. KOUKI
Gr. 2	I. KOUKI
Gr. 3	M. KROL
Gr. 4	M. KROL

Cette UE comporte un double objectif, d'une part une initiation à l'étude stylistique, d'autre part une consolidation des acquis en grammaire. Le premier versant, méthodologique, allie le repérage précis des procédés d'écriture mis en œuvre dans un texte et l'organisation d'un commentaire dans le cadre de l'étude stylistique. Le second versant se fonde sur un apprentissage précis et rigoureux de notions utiles à l'étude stylistique mais aussi à l'étude de la langue française.

Les étudiants doivent se procurer et avoir lu les œuvres au programme. Ils doivent également consulter les ouvrages figurant dans la bibliographie.

Programme (Texte commun à tous les groupes) :

- Marguerite Yourcenar, *Nouvelles orientales*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1978.
- *Mémoires d'Hadrien*, suivi de *Carnets de notes de Mémoires d'Hadrien*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1977.

Indications bibliographiques

Grammaire :

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 1994.

Stylistique :

Catherine Fromilhague, *Les Figures de style*, Paris, Nathan Université, 1999.

Anne Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. « Sup. lettres », 1993.

Claire Stolz, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, coll. « Thèmes & études », 2006.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Trois devoirs à la maison de niveau progressif (le DM 1 compte pour 30%, le DM 2 pour 30% et le DM 3 pour 40%).

Dispensés de contrôle continu : Écrit en fin de semestre.

UE LETTRES 4 –

Une ECUE au choix dans :

LT23Y040 - Latin, une langue, une culture 2

RESPONSABLE: E. VALETTE

(cours recommandé aux étudiants de l'option « Enseignement »)

Ce cours qui se présente comme la suite du cours de Latin 1, aborde de manière conjointe l'étude de la langue et de la culture latines. Il est vivement recommandé à tous ceux qui souhaitent poursuivre le latin en L3, pour avoir

progressivement accès aux textes littéraires en langue originale et/ou préparer les concours d'enseignement (CAPES/agrégation de lettres modernes).

L'enseignement consiste d'une part en exercice de traduction, en relation avec des cours de grammaire et de vocabulaire (2h), et d'autre part en cours de littérature/culture sur textes traduits (1h).

Groupe 1 - Niveau 1

•Langue latine : M. PIERRE

Pré-requis : Suite du cours de latin 1 niveau 1 (grands débutants). Ouvert aux étudiants ayant fait au moins un semestre de latin à l'université ou une année au lycée (maîtrise en latin des deux premières déclinaisons, du présent, de l'imparfait et des structures grammaticales et syntaxiques élémentaires : fonctions grammaticales, expression du lieu, interrogation, coordination)

•Culture latine : E. VALETTE – Émotions romaines

De nombreux genres de la littérature latine – discours oratoire, poésie épique, satirique ou élégiaque, récits historiques - expriment ou visent à susciter des émotions. La joie, la tristesse, la peur et la colère, ces 4 « mouvements de l'âme » (*motus animi*), jalonnent donc notre parcours dans les textes, qui seront lus avec une approche anthropologique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : plusieurs travaux écrits, en langue et en civilisation, comptant pour 50% et un examen final (version avec questions de grammaire + examen de civilisation : 50%)

Groupe 2 - Niveau 2 (cours mutualisé avec Latin 4, au S5).

Langue et littérature : M. PIERRE

Pré-requis : Suite du cours de latin 1, niveau 2. Cet enseignement est également ouvert aux étudiants qui ont fait du latin jusqu'au lycée **ou en classe préparatoire**. Il propose une initiation à la version latine et aux genres de la littérature latine.

LT23Y050 - Grec, une langue, une culture 1

(Cours également proposé au S5)

Le cours d'initiation au grec (2 heures de langue + 1 heure de civilisation hebdomadaires) se propose de faire découvrir le grec ancien à tous les étudiants qui n'ont jamais étudié cette langue dans le secondaire. L'existence de deux niveaux de grec répartis sur les différents semestres de la licence permet à l'étudiant d'approfondir sa connaissance de la langue et de la culture grecques, et de lire assez rapidement des textes simples.

• Langue : M. PIERRE

Axé sur la pratique de la version, le cours de langue donnera les bases de la morphologie et de la syntaxe grecques. Un fascicule sera distribué lors du premier cours.

• Civilisation : M. PIERRE

« Qu'est-ce que la démocratie athénienne ? »

Le cours de civilisation sera consacré à la démocratie athénienne, qui en Grèce ancienne recouvre un concept bien différent du nôtre. En partant de textes grecs traduits, nous explorerons la notion ancienne de démocratie dans son cadre culturel propre.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : note obtenue en faisant la moyenne de tests et devoirs en classe et à la maison tout au long du semestre (50%). Le dernier examen, qui se tiendra lors de la dernière séance du semestre, consistera en une version avec questions de grammaire + questions de civilisation (50%).

Dispensés du contrôle continu : Un écrit en fin de semestre (version avec questions de grammaire + questions de civilisation).

LT21Y070 – Littérature et histoire

(Cours également proposés au Semestre 1 : effectif limité)

Gr. 1 – L. ZIMMERMANN : Voyage au bout de la nuit, Louis-Ferdinand Céline

Voyage au bout de la nuit est un livre profondément traversé par des questions historiques – celles de la guerre, du capitalisme, du colonialisme, notamment. Le cours proposera une lecture de l'ouvrage accompagnée de rappels historiques, de manière à comprendre le regard sur l'histoire qu'il propose. Des textes d'autres auteurs seront également proposés en cours, pour établir une comparaison avec d'autres regards possibles.

Texte au programme : L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, coll. Folio

Gr. 2 – P. PETITIER : Guerre, fureur et cruauté dans le dernier tiers du XIX^e siècle

En 1990, l'historien Alain Corbin, dans *Le Village des « cannibales »*, se lançait le défi de replacer dans son contexte historique et social un épouvantable fait divers qui avait eu lieu au tout début de la guerre de 1870 dans un petit village du Périgord. Dans un récit passionnant, il analyse l'entrelacement de diverses causalités jouant à des échelles temporelles différentes : celle du temps long de l'anthropologue, celle du temps moyen de l'historien et du sociologue, comme celle de l'actualité politique. Son livre permet de réfléchir aux formes et aux engrenages de la violence des « civilisés » : retour de l'archaïque ou effet de rapports de forces modernes ? Le cours se consacrera à l'étude de l'ouvrage d'Alain Corbin ainsi qu'à celle d'un recueil de textes littéraires ou de témoignages de la fin du XIX^e siècle consacrés à diverses formes de violences extrêmes en temps de guerre ou d'insurrection (nouvelles de Maupassant sur la Guerre de 1870, pages de Léon Bloy, textes sur la Commune de Paris, extraits de *Germinal*, de *La Débâcle*, et de *La Fortune des Rougon* de Zola).

Textes au programme : Alain Corbin, *Le Village des « cannibales »*, Champs histoire, Flammarion, 2016.

Et un recueil de textes donné en cours.

LT21Y080 – Littérature et cinéma

(Cours également proposé au semestre 1 : effectif limité)

G. HAUTCOEUR – Les « classiques » au cinéma

Ce cours a pour objectif de comprendre la façon dont les cinéastes modernes ont adapté des romans anciens dont certains, – c'est le cas de *L'Astrée* – sont totalement inconnus des non-spécialistes. Nous nous attacherons aux problèmes formels qu'entraîne le passage du médium verbal au cinéma ; mais nous essaierons surtout de comprendre la façon dont ces romans, et les conceptions de l'amour qu'ils présupposent, ont été lus et interprétés par la modernité : loin du préjugé qui considère l'adaptation comme un affadissement ou, pire, une trahison du texte-source, nous verrons qu'adapter les « classiques » au cinéma est une façon de rendre hommage au passé tout en se réappropriant ce dernier pour lui donner un sens nouveau.

Récits

- Laclos, *Les Liaisons dangereuses* [1782]
- Lafayette Madame, *La Princesse de Clèves* [1678]
- d'Urfé Honoré, *L'Astrée* [1607-1623]. Des extraits du roman seront distribués aux étudiants au début du cours.

Adaptations filmiques

- Éric Rohmer, *Les Amours d'Astrée et de Céladon* [2007]
- Manoel de Oliveira, *La Lettre* [1999]
- Christophe Honoré, *La Belle personne* [2008]
- Roger Vadim, *Les Liaisons dangereuses 1960* [1959]
- Stephen Frears, *Dangerous Liaisons* [1988]

LT21Y090 – Littérature et arts

(Cours également proposés au semestre 1 : effectif limité)

Gr. 1 – P. MOUGIN : « Ut pictura poesis » ?

Le cours envisagera l'histoire des relations entre la littérature et les arts de l'antiquité à nos jours. On se demandera en particulier comment ont évolué les démarcations, les rapprochements, les complémentarités et la hiérarchie entre les disciplines et quelles interférences se sont produites de l'une à l'autre, jusqu'aux projets d'œuvres d'art total et aux œuvres intermédiaires contemporaines.

Textes étudiés (des extraits seront communiqués aux étudiants)

HORACE, *Art poétique* [c. 19 av. J.-C.].

LESSING Gotthold Ephraim, *Laocoon* [1766], traduction française de Courtin [1866], Paris, Hermann, 1990.

GREENBERG Clement, « Towards a Newer Laocoon », *Partisan Review*, Vol. 7, No. 4, juillet-août 1940, p. 296-310 ; extraits traduits en français dans Charles HARRISON et Paul WOOD (dir.), *Art en théorie, 1900-1990. Une anthologie* [1992], Paris, Hazan, 1997, p. 614-620.

Bibliographie (une bibliographie détaillée sera communiquée aux étudiants)

BRICCO Elisa (dir.), *Le Bal des arts. Le sujet et l'image, écrire avec l'art*, Macerata, Quodlibet, coll. « Quodlibet studio. Lettere. Ultracontem- poranea », 2015.

MOUGIN Pascal, « Art, littérature : du séparatisme historique aux convergences actuelles », dans Pascal MOUGIN (dir.), *La Tentation littéraire de l'art contemporain*, Dijon, Les presses du réel, 2017, coll. « Figures », p. 7-38.

Gr. 2 – P. MOUGIN : « Ut pictura poesis » ?

Voir le descriptif du groupe 1.

Gr. 3 – L. TIBI : Littérature et musique

Du simple titre au modèle compositionnel, la littérature a été, tout au long de l'histoire de la musique, une source d'inspiration féconde des musiciens. Ce cours sera consacré à l'étude des différentes modalités de présence de la littérature dans des œuvres musicales vocales et instrumentales, allant du baroque au XX^e siècle : modalité de l'inclusion (lorsque le texte est dans la musique) ; modalité de la transposition (lorsque le modèle littéraire peut influencer l'écriture musicale).

Nous nous appuierons sur des études croisées des œuvres littéraires « sources » et de leurs transpositions musicales, en mobilisant les outils méthodologiques propres à l'analyse interdisciplinaire. De nombreuses œuvres seront ainsi abordées : opéras (Monteverdi, Mozart, Bizet...), lieder et mélodies (Schubert, Berlioz, Fauré...), poèmes symphoniques (Liszt, Debussy...) et plus généralement musiques instrumentales « à programme », jusqu'aux œuvres musicales plus contemporaines d'inspiration littéraire (Mallarmé, R. Char et Boulez...), à propos desquelles une place particulière sera accordée à la notion d'« œuvre ouverte » dans les deux arts.

Dans cette perspective, le cours s'appuiera sur des analyses de textes et de partitions extraits d'une anthologie distribuée aux étudiants, et sera ponctué de nombreuses écoutes.

Bibliographie indicative

Antoine Bonnet et Pierre-Henry Frangne (dir.), *Mallarmé et la musique, La musique et Mallarmé*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Aesthetica, 2016.

Pierre Brunel, *Les Arpèges composés : Musique et Littérature*, Klincksieck, 1997.

Françoise Escal, *Contrepoints : musique et littérature*, Klincksieck, 1996.

Aude Locatelli, *Littérature et musique au XX^e siècle*, PUF, 2001.

François Sabatier, *Miroirs de la musique. La musique et ses correspondances avec la littérature et les beaux-arts, XI^e-XVIII^e siècles*, Tome I, Fayard, 1998.

François Sabatier, *Miroirs de la musique. La musique et ses correspondances avec la littérature et les beaux-arts, XIX^e-XX^e siècles*, Tome II, Fayard, 1995.

Modalités d'évaluation commune à tous les cours de l'UE :

Contrôle continu : deux travaux au minimum dans le cadre du cours (50%) et un examen écrit sur table en fin de semestre (50%).

Dispensés du contrôle continu : un examen écrit sur table en fin de semestre (100%).

LT23Y130 – Introduction au récit policier

M. VERVEL

Le cours se propose d'introduire aux enjeux du récit policier. D'où vient cette forme, comment expliquer son émergence ? Comment comprendre la mauvaise réputation qui a longtemps été la sienne, mais aussi le succès qu'elle a connu jusqu'à nos jours, et l'intérêt que lui témoignent désormais d'éminents théoriciens du récit ? Et d'ailleurs, comment caractériser ces œuvres ? En quoi peut bien consister l'unité d'un genre qui se manifeste surtout par la diversité des incarnations se revendiquant de son nom ? Pour rendre compte de ces questions, on empruntera à l'histoire littéraire et à l'histoire des idées. On tentera surtout de dégager le fonctionnement narratologique et pragmatique et le projet esthétique des œuvres, de manière à interroger la cohérence du territoire qu'elles dessinent. Le cours sera assorti d'exemples littéraires et cinématographiques.

Quelques œuvres abordées en cours :

Edgar Allan Poe, *Double Assassinat dans la rue Morgue (Murders in the Rue Morgue)*

Arthur Conan Doyle, *Une Etude en rouge (A Study in Scarlet)*

Raymond Chandler, *Le Grand Sommeil (The Big Sleep)*

Gaston Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*

Jean-Patrick Manchette, *La Position du tireur couché*

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : la note finale est le résultat des travaux effectués en cours de semestre (50%) et d'un travail sur table en fin de semestre (50%).

Dispensés du contrôle continu : un écrit (100%).

BLOC SCIENCES DU LANGAGE

UE SCIENCES DU LANGAGE 1

LT23Y100 – Initiation à l’ancien français et à la littérature médiévale

Gr. 1	F. ORIEL
Gr. 2	F. ORIEL
Gr. 3	E. PODETTI

Cet enseignement entend fournir aux étudiants une initiation à l’ancien français et à la littérature médiévale. En lisant le *Tristan* de Bérout, il s’agira d’acquérir des connaissances en langue et en littérature médiévales, indispensables pour une bonne maîtrise et une fine compréhension de la langue et de la littérature françaises, ainsi que pour la préparation des concours d’enseignement (Capes et Agrégation). On s’entraînera d’une part à la traduction, dans le but de parvenir à une lecture aisée du texte original. D’autre part, à partir de l’étude du texte au programme, on s’attachera à décrire quelques-unes des principales caractéristiques de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire de l’ancien français. Enfin, une partie de chaque séance sera réservée à l’analyse littéraire. L’évaluation portera à part égale sur l’étude de la langue et sur l’étude littéraire du texte.

Texte au programme :

Bérout, *Tristan*, dans *Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise*, éd. et trad. Daniel Lacroix et Philippe Walter, Paris, Librairie générale française (Livre de poche, Lettres gothiques, 4521), 1989 (premier texte seulement, la version Bérout).

Ouvrage recommandé pour l’étude de la langue : G. Joly, *L’ancien français*, Paris, Belin, 2004.

Modalités d’évaluation :

- Contrôle continu : deux travaux, dans le cadre du cours (50%) et un écrit sur table en fin de semestre (50%)
- Contrôle terminal : un écrit (50%) et un oral (50%) en fin de semestre.

UE SCIENCES DU LANGAGE 2

Voir la liste des cours au choix donnée pour l’UE Sciences du Langage 2, Première Année, Semestre 1.

2^E ANNÉE – SEMESTRE 4

BLOC LETTRES

UE LETTRES 1 – LITTÉRATURE FRANÇAISE 4 RESPONSABLE : L. TIBI

LT24Y010 – Lecture de la poésie

Gr. 1	L. ZIMMERMANN
Gr. 2	L. TIBI
Gr. 3	R. CAPPELLEN / L. MARCAULT
Gr. 4	L. ZIMMERMANN
Gr. 5	L. TIBI / M. FROIDEFOND

On lira et on commentera des poèmes choisis principalement dans les recueils au programme. On précisera les notions de versification et de rhétorique indispensables à l’analyse du poème en vers. On observera les formes variées que peut prendre la poésie ; on lira des textes critiques. Enfin, on s’exercera à dire des poèmes.

Choisir un groupe parmi les suivants (le programme diffère selon les groupes) :

Gr. 1 : Laurent Zimmermann

Théophile de Viau, *Après m'avoir fait tant mourir*, poésie/ Gallimard.
Emmanuel Hocquard, *Les Élégies*, poésie / Gallimard.

Gr. 2 : Laurence Tibi

Pierre de Ronsard, *Le Second Livre des Amours – Amours de Marie*, dans *Les Amours*, Poésie Gallimard, p. 157-260.
Tristan Corbière, *Les Amours jaunes*, Flammarion, 2018.

Gr. 3 : R. Cappellen / Lola Marcault

Louise Labé, *Œuvres*, éd. Michèle Clément et Michel Jourde, Flammarion, GF, 2022 (principalement p. 155-208).
Victor Hugo, *Les Contemplations*, Livres I et IV, éd. Ludmila Charles-Wurtz, Livre de Poche, « Classiques », 2002.

Gr. 4 : Laurent Zimmermann

Alfred de Musset, *Poésie complètes*, Le livre de poche / Classiques.
Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine.

Gr. 5 : Laurence Tibi / Marik Froidefond

Pierre de Ronsard, *Le Second Livre des Amours – Amours de Marie*, dans *Les Amours*, Poésie Gallimard, p. 157-260.
Philippe Jaccottet, *À la lumière d'hiver* suivi de *Pensées sous les nuages*, Poésie Gallimard.

Modalités d'évaluation communes à tous les groupes de l'UE :

Contrôle continu : travaux dans le cadre du cours (50 %), un écrit sur table en fin de semestre (50 %)
Contrôle terminal : un écrit (50 %) et un oral (50 %) en fin de semestre.

UE LETTRES 2 – APPROCHES HISTORIQUES 4.**RESPONSABLE : I. BARBERIS****LT24Y020 – Histoire des formes et des idées 2 (XIX^e-XXI^e siècles)**

Cette série de cours magistraux est organisée en quatre cycles de trois conférences abordant successivement l'histoire des formes et des idées au XIX^e, au XX^e et au XXI^e siècle. Après la mise en perspective générale proposée en L1 (Histoire littéraire 1 et 2), ces conférences reviennent sur des questions esthétiques et idéologiques essentielles pour chaque période abordée : mutations des formes et des genres, définition même de l'idée de littérature, enjeux éthiques et politiques de l'écriture, etc. Une brochure comprenant les documents nécessaires au suivi des conférences sera distribuée aux étudiants en début de semestre, et sera également disponible sur Moodle.

Programme :

- J.-D. EBGUY, Les idées du roman au XIX^e siècle
- L. ZIMMERMANN, Poésie des XIX^e et XX^e siècles
- P. MOUGIN [à confirmer]
- I. BARBERIS, Les deux tournants de la mise en scène (XIX-XX^e et XX-XXI^e)

Modalités d'évaluation : Un écrit sur table obligatoire en fin de semestre (100%).

UE LETTRES 3 – ATELIER 4**RESPONSABLE : J.F. GUENOC****LT24Y030 – Ateliers Lettres pour l'oral**

Cet enseignement vise à faire pratiquer aux étudiants divers types d'exercices oraux : entraînement à la prise de parole, à la lecture expressive, à la pratique théâtrale, à la déclamation ou à l'improvisation. Chaque pratique sera expliquée, présentée dans son contexte historique et/ou sociologique. Puis chaque étudiant s'essaiera à la prise de parole devant un public qui sera à la fois co-énonciateur et juge. Ces ateliers impliquent un travail de la voix, de l'élocution, de l'articulation, mais aussi du corps, du regard et du geste.

Gr. 1 : Esther LABOUDETTE / « Paroles et musique »

En associant analyse d'écoute, écriture et pratique vocale, cet atelier sera une sensibilisation à la parole chantée ou déclamée dans ses différentes dimensions : prosodie, rythme, articulation... On travaillera cette matière sonore en jouant par exemple sur les composantes de la chanson : il sera alors proposé d'adapter un texte donné à une musique de son choix, ou d'écrire librement des paroles sur une musique donnée.

Gr. 2 : François LOUIS / « Le poids des mots »

En s'inspirant des multiples aspects du travail d'acteur (création d'états d'âme, de formes et de personnages), nous déchiffrerons et mettrons en scène dialogues et monologues puisés dans des œuvres dramatiques, romanesques ou philosophiques, pour expérimenter la force des mots.

Gr. 3 : Jean VIGNES / « Dire le vers »

On s'exercera à lire ou réciter à haute voix des vers français de toutes époques en conciliant intelligibilité, expressivité et cadence. L'étude de la versification favorisera la compréhension du travail rythmique. Se procurer : Georges Pompidou, Anthologie de la poésie française, Livre de Poche, n° 2495.

Gr. 4 : Sophie LUCET / « Performer le savoir »

Cet atelier propose l'étude d'un corpus de « conférences performées » présentées dans la saison théâtrale. Autour de ces exemples, et à partir d'une réflexion menée sur « l'art de la conférence », les étudiants, en groupe ou individuellement, travailleront à construire leur propre « conférence », en réfléchissant aux manières de la donner à voir et à entendre.

Corpus de spectacles :

Théâtre de la Bastille, Aurore Evain, « Le Matrimoine », 29 février-1^{er} mars 2023.

Théâtre de la Villette, Frédéric Ferrer, « *Le breaking* et tout ce que vous aurez voulu savoir sur autre chose » (« Olympicorama saison 6), 4 mars 2024.

Théâtre de la Bastille, Carole Thibaut, *Longwy-texas*, 4-6 mars 2023

Théâtre de la Bastille, *Portraits de famille*, Hortense Belhôte (22-23 avril 2023) [19 décembre 2022, à l'Université Paris-Cité].

TMP (Théâtre de Montreuil), Les « petites » conférences, « Lumières pour enfants » (28 février, 24 mars, 4 mai).

Gr. 5 : Karine MAZEL / « Dire un conte »

Après une présentation de l'histoire de la littérature orale et de ses enjeux anthropologiques, vous découvrirez comment raconter un conte reçu oralement.

Vous en écouterez plusieurs, racontés en direct ou en vidéo, afin d'appréhender la variété et la richesse des différents styles de narration. Vous choisirez ensuite celui qui vous tient à cœur afin de le raconter à votre tour.

Ni lecture à voix haute, ni récitation « par cœur » l'art du conteur est un art de l'improvisation orale qui engage la mémoire, la pensée, le langage verbal et infra-verbal, l'émotion, l'imagination et la relation. Une attention particulière sera accordée au travail sur la musicalité de la parole, ainsi que sur l'importance de l'expressivité du corps.

Gr. 6 : J.-F. GUENNOC / « Création radiophonique »

L'objectif de cet atelier est l'écriture, l'enregistrement et la réalisation de plusieurs créations radiophoniques de petit format. Il s'agira d'appréhender les puissances de la voix radiophonique à travers des exercices portant, entre autres, sur le dialogue, la musique, la voix off, des ambiances sonores.

Gr. 7 : G. EVETTE / « Chants collectifs »

L'atelier propose une découverte du chant collectif. En partant d'une exploration de différentes formes de chants collectifs (chant alterné, choral, à l'unisson...), on s'interrogera sur les rapports entre écriture versifiée et chant. La pratique du chant sera l'occasion d'un travail sur la voix et la diction, ainsi que sur la mémorisation.

Gr. 8 : groupe sous réserve.

Modalités d'évaluation :

En tant qu'ateliers, l'évaluation se fera **UNIQUEMENT SUR LE RÉGIME DU CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL. L'assiduité est donc OBLIGATOIRE.** Toute demande de dérogation devra se faire par écrit et de manière motivée auprès de Raphaël Cappellen et Jean-François Guennoc, responsables de la licence, et de Cyril Vettorato, responsable de l'UE. L'évaluation se fera tout au long du semestre et comportera 4 notes. Le détail vous sera communiqué par les enseignants de chaque atelier en début de semestre.

LT22Y070 - Ethnopoétique

La parole en performance : initiation à l'ethnopoétique

M. COSTE

L'ethnopoétique désigne une approche interdisciplinaire de la parole poétique, du récit ou encore du théâtre, qui fait de la parole en performance et des cadres culturels variés où elle se déploie des éléments centraux de sa réflexion. Nous introduirons les participants de ce cours à certains de ses textes théoriques fondateurs (Florence Dupont, Claude Calame) tout en tâchant d'appliquer ses méthodes à des exemples nombreux et diversifiés, que ce soient des poésies et contes traditionnels de diverses cultures ou des formes d'oralité contemporaines comme le rap ou le slam.

Bibliographie

-Claude Calame, Florence Dupont, Bernard Lortat-Jacob et Maria Manca dir., *La Voix actée. Pour une nouvelle ethnopoétique*, Paris, Kimé, 2010.

-Maria Manca, *La poésie pour répondre au hasard. Une approche anthropologique des joutes poétiques de Sardaigne*, Paris, CNRS éditions& Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

- Paul Zumthor, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, « Poétique », 1983.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Fiche de lecture, dossier ou exposé (50%) et examen écrit en fin de semestre (50%) [contrôle terminal déconseillé].

LT22Y080 – Lecture du conte

K.

MAZEL

(Cours également proposé au S2 : effectif limité)

Découverte des contes de tradition orale

Mythes, contes, légendes et épopées sont quatre grands ensembles de la littérature orale. Comment les définir et les distinguer ? Quels sont les usages et les enjeux anthropologiques de ces récits dans les sociétés traditionnelles et dans les nôtres ? Après une présentation générale, on fera une lecture interdisciplinaire de contes merveilleux dont on comparera plusieurs versions. On s'initiera ainsi aux méthodes d'analyse et aux questions que pose l'entrée en littérature du conte de tradition orale. On déploiera également les interprétations possibles de ces récits dont le langage symbolique est à la fois simple et inépuisable.

Ce cours s'inscrit dans la continuité du travail d'enseignement et de recherche mené pendant plusieurs années par Bernadette Bricout, qui a longtemps fait vivre ce champ d'études dans notre université.

Éléments de bibliographie

Nicole Belmont, *La poétique du conte*, Gallimard, 1999.

Bernadette Bricout, *La clé des contes*, Seuil, 2005.

Patrick Chamoiseau, *Le Conteur, la nuit et le panier*, Seuil, 2021.

Lou Lubie, *Et à la fin ils meurent, La sale vérité sur les contes de fées*, Delcourt, 2021.

François Flahault, *La pensée des contes*, Anthropos, 2001.

Vladimir Propp, *Morphologie du conte*, Seuil, 1970.

Jennifer Tamas, *Au non des femmes, libérer nos classiques du regard masculin*, Le Seuil, 2023.

Jack Zipes, *Les contes de fées et l'art de la subversion*, Payot, 1986.

Programme

Versions de tradition orale ainsi et versions d'écrivains (Perrault, Grimm, Pourrat). Un fascicule sera distribué en cours et envoyé par mails aux étudiant·es en contrôle terminal.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : moyenne des travaux effectués en cours de semestre (50% de la note). Devoir sur table en fin de semestre (50 %).

Dispensés du contrôle continu : un écrit sur table (50%), un oral (50%).

LT22Y100 – Littérature et cinéma

V. AUVINET

(Cours également proposé au Semestre 2 : effectif limité)

Le journal intime de la littérature au cinéma

Le journal intime devient au cours du XIX^e siècle un genre littéraire destiné à la publication anthume ou posthume. Il prend alors la forme d'un journal d'écrivain dans lequel des notations existentielles et intimes s'entremêlent aux notations créatives sur l'œuvre en train d'être créée. Cette dimension réflexive s'accompagne d'un jeu paradoxal constitutif du genre : cacher ou dévoiler les éléments de sa vie intime, dire le quotidien et le banal ou façonner sa

persona d'auteur, explorer son intériorité ou ses relations avec le monde extérieur. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, l'intime s'invite au cœur d'autres médiums, comme la photographie et le cinéma. Le documentaire de création prend en particulier un tour autobiographique chez certains cinéastes, relevant parfois du journal intime filmé. Dans le même temps, le journal intime écrit peut aussi faire l'objet de créations graphiques ou d'insertions de photographies. Le journal intime s'ouvre donc à une multitude de médiums qui reconditionne les modalités du genre et de sa réception. Notre cours sera dédié à l'exploration de ces différentes expressions artistiques et des enjeux communs que soulèvent les notions de genre, d'auteur, d'anonymat, d'intimité et d'extimité, de quotidien, d'histoires individuelles et collectives.

Programme indicatif (distribution et visionnage d'extraits)

Cinéma et photographie :

Jonas Mekas, *Walden*, 1969.

Chantal Akerman, *La Chambre*, 1972.

Le Jour où, 1997.

No Home Movie, 2015.

Alain Cavalier, *Le Filmeur*, 2004.

Nanni Moretti, *Caro Diario* [*Journal intime*], 1993.

Nan Goldin, *The Ballad of Sexual Dependency*, 1986.

Sophie Calle, *No sex last night*, 1992.

Elle s'est appelée successivement Rachel, Monique, Szyndler, Calle, Pagliero, Gonthier, Sindler

Ma mère aimait qu'on parle d'elle, Paris, Xavier Barral, 2012.

Littérature :

Franz Kafka, *Journal*, 1948 [première publication posthume]

Anaïs Nin, *Journal*, 1966 [publication posthume].

Hervé Guibert, *Le Mausolée des amants*, 2001 [publication posthume].

Annie Ernaux, *L'Atelier noir*, 2011.

Regarde les lumières mon amour, 2014.

André Markowicz, *Partages*, 2015.

LT22Y090 – Littérature et arts

C. GRÉAU

(Cours également proposé au semestre 2 : effectif limité)

Les littératures réaliste et naturaliste face aux évolutions artistiques de leur temps (peinture et photographie)

La qualité d'un rapport illusionniste de l'œuvre à sa source référentielle, faisant à la fois office de visée primordiale et de criterium de la valeur de l'œuvre, a longtemps fait l'objet d'âpres débats en histoire de l'art. Plus particulièrement, les projets réalistes et naturalistes de restituer dans les signes du langage des objets, des êtres, des scènes du monde et de la vie, dans une transposition supposée équivalente à leurs manifestations empiriques, justifient la comparaison qui s'imposera dans ce cours entre littérature et arts visuels. À partir d'un corpus de textes tirés essentiellement du XIX^e siècle (Balzac, Flaubert, Zola), l'objectif sera de comparer certains ouvrages réalistes et naturalistes avec les évolutions artistiques qui leur sont contemporaines (en peinture notamment, mais aussi en photographie). Sur quels paradigmes (picturaux, scientifiques) se sont fondés certains écrivains pour justifier d'une représentation mimétique du monde par l'écriture ? Comment les arts ont-ils influencé la *poétique* de certains auteurs ? Ces questions montreront la fécondité des croisements disciplinaires pour appréhender, sous un angle original, certains textes canoniques de notre littérature nationale.

Textes à lire avant le début du cours : l'« Avant-propos » de *La Comédie humaine*, *Le Chef-d'œuvre inconnu* (Balzac), ainsi que la « Préface » de *Germinie Lacerteux* (Zola). Je ne propose pas d'éditions de référence pour ces trois textes qui se trouvent très facilement en bibliothèque ou sur internet.

Une bibliographie sera distribuée au premier cours.

LT22Y110 – Littérature et histoire

V. BERTHELIER

(Cours également proposé au S2 : effectif limité)

L'objectif du cours sera de présenter le passage de l'histoire comme genre littéraire, partie intégrante des belles lettres, à la discipline historique moderne, d'Hérodote à Michelet. On interrogera aussi l'utilisation du matériau historique comme base de la création littéraire (depuis Walter Scott et Alexandre Dumas). Enfin, on verra comment l'écriture littéraire permet d'explorer l'histoire sous un angle sensible, en restituant l'état d'esprit des acteurs historiques (Yourcenar, Duras, Éric Vuillard).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : travaux effectués dans le cadre du cours (50%) et un examen écrit en fin de semestre (50%).

Dispensés de contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre (100%).

LT24Y070 – Latin une langue, une culture 3

M. PIERRE

(Cours recommandé pour l'option enseignement)

Cet enseignement (2 heures de langue hebdomadaires + 1h de culture latine) est conçu comme la suite du cours de latin 2. Il est vivement recommandé aux étudiants qui souhaitent poursuivre le latin en L3, pour avoir progressivement accès aux grands textes de la littérature latine et/ou préparer les concours d'enseignement.

L'enseignement consiste d'une part en exercices de traduction, en relation avec des cours de grammaire et d'autre part en un cours de littérature/culture latines, sur textes traduits.

Groupe 1 - Niveau 1

• **Langue : M. PIERRE**

Pré-requis : Suite du cours de latin 2, niveau 1. Ouvert aux étudiants ayant fait au moins deux semestres de latin à l'université ou deux années au lycée (maîtrise des 5 déclinaisons, des pronoms, des temps de l'indicatif et des structures grammaticales et syntaxiques courantes : proposition infinitive, propositions subordonnées, usages du participe présent et passé).

• **Civilisation : T. NICOLAS**

Le cours porte sur le genre historiographique à Rome à partir du IIe s. av. J.-C., la construction du récit historique et le traitement par les historiens romains des événements et des personnages de leur passé. On abordera la naissance du genre à Rome et ses caractéristiques durant la République et l'Empire, puis la construction des grandes figures de l'histoire romaine comme le tyran, le censeur, l'épouse ou encore l'impératrice.

Groupe 2 - Niveau 2 (cours mutualisé avec Latin 5, au S6).

• **Langue et littérature : E. VALETTE**

Pré-requis : Suite du cours de latin 2 niveau 2. Ce cours est également ouvert aux étudiants qui ont fait du latin en classe préparatoire. Il suppose une maîtrise de la morphologie (conjugaisons, déclinaisons) et de la syntaxe latines. L'objectif visé est la traduction de textes authentiques, d'époques et de genres variés (prose historique, poésie, éloquence, théâtre, philosophie ; de Plaute à saint Augustin). L'étude de ces textes sera l'occasion de continuer à explorer la culture romaine et la littérature latine. Des points grammaticaux permettront d'approfondir certains éléments de morphologie et de syntaxe latines.

LT24Y080 – Grec, une langue une culture 2

(Cours également proposé au S6)

Cet enseignement de grec ancien (2 heures de langue + 1 heure de civilisation hebdomadaires) se présente comme la suite du cours de Grec 1. Il est vivement recommandé aux étudiants abordant les humanités classiques dans leur cursus (histoire et civilisation ancienne, philosophie, lettres classiques etc.)

Pré-requis : ouvert aux étudiants ayant fait au moins un semestre de grec à l'université ou une année au lycée (maîtrise en grec des deux premières déclinaisons, du présent, de l'imparfait et des structures grammaticales et syntaxiques élémentaires : fonctions grammaticales et construction d'une phrase)

• **Langue : M. PIERRE**

Axé sur la pratique de la version, le cours de langue a pour but d'amener progressivement les étudiants à un niveau de connaissance suffisante pour déchiffrer les textes de grecs de difficulté moyenne.

Manuel utilisé : M. KO, M-F Delmas, Massouline, P. Bohrer, *Lire le grec. 3ème et débutants*, Hachette.

➤ • **Civilisation : M. PIERRE « Pratiques poétiques en Grèce ancienne »**

Le cours de culture grecque sera consacré aux pratiques poétiques, qui, en Grèce ancienne, recouvrent des fonctions politiques, liturgiques et sociales variables. Nous explorerons ainsi les pratiques chantées des aèdes épiques, des chœurs musicaux, et les nouveaux usages lettrés des poètes de la période alexandrine.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : note obtenue en faisant la moyenne de tests en classes et à la maison consistant en exercices de grammaire et de version (50%) et d'un examen final (version avec questions de grammaire + questions de civilisation, 50%)

Dispensés du contrôle continu : Un écrit en fin de semestre (version avec questions de grammaire + questions de civilisation)

LT26Y090 – Lexicologie française et sémantique

M. KROL

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un cours de *Lexicologie française et sémantique* proposé en L2 et L3 et pouvant être suivi, au choix :

- soit sur un seul semestre (S4, S5 ou S6),
- soit au S4, puis au S5,
- soit au S5, puis au S6.

Les enseignements de S4/S6 et de S5 sont complémentaires, mais distincts. Chacun fait l'objet d'une validation indépendante.

N.B. : les semestres S4 et S6 sont mutualisés. Il ne sera donc pas possible de choisir cet enseignement en S6 si on l'a déjà validé en S4.

Objectifs et contenus

Ce cours constitue une initiation aux notions et aux méthodes de la lexicologie française et de la sémantique. Il s'adresse à tous les étudiants intéressés par les différents aspects de l'étude des mots et du sens. Il permet également de se familiariser avec le type de questionnement sur le lexique pratiqué dans le cadre des concours d'enseignement de lettres modernes.

Au S4, puis au S5, le cours s'attachera successivement aux thèmes et objets suivants : origines, constitution et évolution du lexique français, procédés de formation des mots en français, notions de sémantique référentielle (sens, dénotation, référence), autonymie, hétérogénéité énonciative, connotations, relations lexico-sémantiques, sens figuré, champs sémantiques et champs lexicaux, notions d'analyse sémiologique, sens en contexte, modèles de la catégorisation, éléments de lexicographie, éléments de pragmatique (actes de langage, implicite).

Bibliographie sélective :

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie*, Dunod, 5^e édition, 2018.

C. Baylon, X. Mignot, *Initiation à la sémantique du langage, Initiation*, Nathan, 2005.

H. Mitterand, *Les mots français*, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1996.

V. Nyckees, *La sémantique*, Belin, 1998

J. Picoche, *Précis de lexicologie française*, Nathan, 1977.

J. Rey-Debove (éd.), *Le Robert Brio. Analyse comparative des mots*, Dictionnaires Le Robert 1993, 2003.

B. Victorri, C. Fuchs, « La polysémie, Construction dynamique du sens », *Cahiers de pragmatique* [En ligne], 28, 1997.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : deux devoirs sur table, l'un dans le cadre du cours (50%), l'autre en fin de semestre (50%).

Dispensés de contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre.

LT24Y150 – Les langues au Moyen Âge

V. RUSSO

Le Moyen Âge est une période manifestant un plurilinguisme riche et complexe. Le latin et les langues vernaculaires y coexistent, ayant toutefois leurs propres fonctions ; tandis que le latin se présente comme une « langue de culture », utilisée notamment dans la vie administrative, religieuse et judiciaire, les langues parlées se rencontrent généralement dans d'autres registres linguistiques.

Ce cours vise à explorer non seulement cette situation de diglossie, mais également le statut des langues au Moyen Âge. Après une courte introduction consacrée à l'évolution du latin classique – et surtout du latin dit « vulgaire » ou « populaire » – vers la multitude de langues vernaculaires qui se sont épanouies au cours du Moyen Âge (voire au-delà), le cours sera consacré aux questions de langue à l'époque médiévale ; s'appuyant sur des textes et des documents variés, il abordera les débats, les théories et/ou les réflexions philosophiques sur le langage au Moyen Âge. (*Les textes seront distribués en cours.*)

Bibliographie sélective

Boucaud, Pierre et al., *Histoire culturelle du Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2019.

Modalités d'évaluation

Pour les étudiants inscrits en CC : deux devoirs sur table comptant chacun pour 50%

Pour les étudiants en contrôle terminal : un examen écrit final (100%)

UE SCIENCES DU LANGAGE 2

Voir la liste des cours au choix donnée pour l'UE Sciences du Langage 2, Première Année, Semestre 2.

UE SCIENCES DU LANGAGE 3 – TRANSVERSE (LANGUE VIVANTE)

Pour procéder à votre inscription pédagogique, vous devez indiquer à votre UFR la langue choisie ET vous inscrire dans un TD (ou vous faire dispenser de TD) auprès du LANSAD après avoir effectué un test de niveau (pour toutes les informations sur les tests, merci de consulter le site du LANSAD) voir p.12 .

BLOC LETTRES

UE LETTRES 1 - LITTÉRATURE FRANÇAISE 5
DEBAILLY

RESPONSABLE : P.

Un groupe à choisir

LT25Y010 – Lecture d'un texte 1

Gr. 1 P. DEBAILLY
Gr. 2 P. DEBAILLY
Gr. 3 R. CAPPELLEN
Gr. 4 R. CAPPELLEN
Gr. 5 F. DUMORA

Choisir un groupe parmi les suivants :

Gr. 1 – P. DEBAILLY

Œuvre étudiée : Pascal, *Les Pensées*, éd. Philippe Sellier, Paris, Folio, Gallimard, 2000

Gr. 2 – P. DEBAILLY

Œuvre étudiée : Pascal, *Les Pensées*, éd. Philippe Sellier, Paris, Folio, Gallimard, 2000

Gr. 3 – R. CAPPELLEN

Ce cours proposera une étude suivie d'un important récit de voyage écrit par Jean de Léry, *l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*. On lira et on analysera en parallèle deux textes du premier grand lecteur de Léry : Montaigne, dans deux chapitres des *Essais* : « Des cannibales » et « Des cochés ».

Éditions obligatoires : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, Frank Lestringant (éd.), Paris, Le Livre de poche, « Classiques », 1994.

Montaigne, *Des Cannibales. Des cochés*, Pierre Michel (éd.) et Alexandre Tarrête (notices), Paris, Gallimard, « Folio classique », 2019.

Gr. 4 – R. CAPPELLEN

Voir le descriptif du groupe 3.

Gr. 5 – F. DUMORA : Corneille, *La place royale, L'illusion comique, Le menteur*

Les comédies de Corneille donnent au mensonge des personnages et aux faux-semblants de l'intrigue une place centrale, qu'on étudiera dans le texte et à partir de grandes mises en scène (Strehler, Vassiliev, Brigitte Jaques), en s'appuyant sur la programmation théâtrale de la saison et sur plusieurs adaptations filmiques (Benoît Jacquot, Mathieu Amalric, etc.). On étudiera également les textes critiques de Corneille et de l'abbé d'Aubignac, ceux de metteurs en scène contemporains, et l'histoire de la critique cornélienne savante.

Bibliographie

Corneille, *Théâtre 1* GF Flammarion de préférence, ou édition avec numéros des vers en tout cas.

(+ Corneille, *Trois discours sur le poème dramatique*, GF, et d'Aubignac, *La Pratique du théâtre*, ed. Hélène Baby, Champion, 2011)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : un travail écrit et un travail oral dans le cadre du contrôle continu (50%) ; un examen écrit de fin de semestre (50%).

Dispensés du contrôle continu : un examen écrit de fin de semestre (dissertation, travail de synthèse et d'argumentation, ou commentaire composé) sur 40. Un oral (explication de texte) sur 20.

Ces modalités d'évaluation sont strictement applicables aux étudiants Erasmus.

UE LETTRES 2 - APPROCHES HISTORIQUES 5

RESPONSABLE : P. DEBAILLY

LT25Y020 – Histoire des représentations de la littérature et des écrivains 1

Cet enseignement comprend trois séries de quatre conférences interrogeant la notion d'auteur au Moyen Âge, à la Renaissance et à l'Âge classique.

1. Moyen Âge : F. ORIEL : Qu'est-ce qu'un auteur au Moyen Âge ?

Programme : À partir d'une sélection de textes distribués en cours, ces conférences étudieront la façon dont se construisent les figures d'auteurs dans les textes médiévaux.

2. Renaissance : R. CAPPELLEN : L'auteur à l'ère du livre imprimé.

Programme : Les extraits abordés seront distribués en cours et mis en ligne sur Moodle.

3. Âge classique : P. DEBAILLY : Esthétique du rire et présence des auteurs chez les moralistes au XVII^e siècle.

Programme : Molière, Théâtre.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu :

Travail sur table (2 heures) portant sur les questions au programme.

Dispensés du contrôle continu :

Travail sur table (2 heures) portant sur les questions au programme.

UE LETTRES 3- ATELIERS

RESPONSABLE : J.F. GUENNOC

Un groupe à choisir

LT25Y030 – Ateliers Lettres pour l'Écrit 1

Gr. 1 – Enseigner la littérature	F. ISIDORE
Gr. 2 – Médiation culturelle 1	J.-F. GUENNOC
Gr. 3 – Journalisme culturel 1	J.-F. GUENNOC
Gr. 4 – Atelier d'écriture : la nouvelle	C. DE BARY
Gr. 5 – Atelier d'édition critique	O. RITZ
Gr. 6 – Techniques et créations graphiques 2 (<i>parcours édition</i>)	M. FIANT

En tant qu'ateliers, l'évaluation se fera UNIQUEMENT SUR LE RÉGIME DU CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL. L'assiduité est donc OBLIGATOIRE. Toute demande de dérogation devra se faire par écrit et de manière motivée auprès de la direction des études de la Licence.

Modalités d'évaluation pour tous les groupes, à l'exception des groupes réservés au parcours Édition : l'évaluation se fera tout au long du semestre et comportera 4 notes. Le détail vous sera communiqué par les enseignants de chaque atelier en début de semestre.

Gr. 1 – F. ISIDORE : Enseigner la littérature

(Cours recommandé à celles et ceux qui sont intéressés par les métiers de l'enseignement)

Transmettre aux élèves le plaisir de la lecture, tout en maintenant une exigence dans le choix des textes proposés, est un des enjeux fondamentaux de l'enseignement du français au collège. En ce sens, la figure de la monstrosité est un thème particulièrement intéressant à travailler avec les élèves : outre son aspect attractif, il permet de puiser dans des œuvres littéraires riches et variées, d'aborder l'analyse de texte, de mener avec les élèves une réflexion sur les relations qu'entretiennent littérature et société, et de questionner notre rapport à l'altérité. Suivant ce fil conducteur de la monstrosité, ce cours propose d'élaborer des séquences pédagogiques adaptées à chaque niveau de collège, de réfléchir à la construction d'un cours et à sa mise en pratique.

Gr. 2 – J.-F. GUENNOC : Médiation culturelle 1

Cet atelier a pour but d'initier aux problématiques de la médiation culturelle en prenant l'occasion du programme d'actions artistiques et scientifiques d'institutions comme Bétonsalon-centre d'art de recherche, le CREDAC, le MAC VAL, etc. Il s'agit d'imaginer, de concevoir et de réaliser des projets de médiation permettant de relier ce programme à des publics spécifiques. Comprendre cette offre culturelle, trouver les mots et le médium le plus adapté pour en restituer le sens et l'intérêt, susciter l'envie d'y participer seront les objectifs fixés.

Gr. 3 – J.-F. GUENNOC : Journalisme culturel 1

Cet atelier a pour but d'initier aux problématiques du journalisme culturel. Les différents supports (papier, radio, tv, numérique) et formats (critique, reportage, portrait) de ce type de journalisme seront explorés, étudiés et pratiqués. Il permettra ainsi d'améliorer sa connaissance du panorama médiatique ainsi que de l'offre culturelle actuelle, tout en s'efforçant de préciser son profil personnel d'amateur des arts dans une perspective plus professionnelle.

Gr. 4 – C. DE BARY : Atelier d'écriture : la nouvelle

Cet atelier propose de s'initier à l'art de la nouvelle. Nous explorerons l'histoire de ce genre et réfléchirons aux choix narratifs qui président à l'invention des personnages, des voix, des thèmes. L'objectif sera l'écriture d'une nouvelle promouvant votre univers de fiction.

Gr. 5 – O. RITZ : Atelier d'édition critique : *Le Prince philosophe* d'Olympe de Gouges

L'objectif de cet atelier est de préparer l'édition critique d'un texte. En partant des images de l'édition originale, nous corrigerons le texte numérisé, nous l'annoterons pour en éclairer le sens et nous rédigerons un dossier critique (présentation, annexes, bibliographie). L'édition ainsi réalisée contribuera à la connaissance et à l'accessibilité du texte choisi. Elle sera publiée sous la forme d'un livre numérique.

Cet atelier constitue une initiation à la recherche en littérature et à l'utilisation de ressources et d'outils numériques. La correction et la première publication du texte seront faites sur la plateforme Wikisource. L'annotation sera faite sur une plateforme collaborative spécialement créée pour notre université (PLANETE). Le dossier critique sera rédigé au moyen d'éditeurs de texte collaboratifs.

Le texte à éditer cette année sera *Le Prince philosophe*. Dans ce conte philosophique publié en 1792, pendant la Révolution française, Olympe de Gouges raconte des aventures pleines de péripéties pour défendre ses idées politiques.

UE LETTRES 4

LT25Y050 – Latin, une langue, une culture 4

M. PIERRE

(Cours conseillé dans le parcours Enseignement)

Cet enseignement est conçu comme la suite du cours de Latin 3. Le cours (3 heures hebdomadaires) consiste principalement en exercices de traductions ainsi que de révisions et d'approfondissements grammaticaux. Ce cours visera également à donner une bonne connaissance des auteurs classiques (histoire, poésie, philosophie, théâtre). Facultatif, il est vivement recommandé à tous ceux qui souhaitent préparer les concours d'enseignement (CAPES/agrégation) ou comptent aborder les humanités classiques dans leur cursus (histoire et civilisation anciennes, philosophie, linguistique, culture du Moyen-âge et de la Renaissance etc.)

Pré-requis : Ouvert aux étudiants ayant fait au moins trois semestres de latin ou deux années au lycée (Bonne maîtrise des structures grammaticales et syntaxiques : déclinaisons, conjugaisons, pronoms et subordonnées).

Manuels :

- Morrisset, Gason et al., *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1994.

- Gaffiot Félix, *Le Grand Gaffiot, Dictionnaire latin français*, 2000.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : versions données en classes et à la maison (50%) et examen final consistant en une version sur table (25%) et en un oral (25%).

Dispensés du contrôle continu : Un écrit en fin de semestre (version latine)

LT23Y050 – Grec, une langue, une culture 1

M. PIERRE

(Cours également proposé en S3)

Le cours d'initiation au grec (2 heures de langue + 1 heure de civilisation hebdomadaires) se propose de faire découvrir le grec ancien à tous les étudiants qui n'ont jamais étudié cette langue dans le secondaire. L'existence de deux niveaux de grec répartis sur les différents semestres de la licence permet à l'étudiant d'approfondir sa connaissance de la langue et de la culture grecques, et de lire assez rapidement des textes simples.

• Langue : M. PIERRE

Axé sur la pratique de la version, le cours de langue donnera les bases de la morphologie et de la syntaxe grecques. Un fascicule sera distribué lors du premier cours.

• Civilisation : M. PIERRE

« Qu'est-ce que la démocratie athénienne ? »

Le cours de civilisation sera consacré à la démocratie athénienne, qui en Grèce ancienne recouvre un concept bien différent du nôtre. En partant de textes grecs traduits, nous explorerons la notion ancienne de démocratie dans son cadre culturel propre.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : note obtenue en faisant la moyenne de tests et devoirs en classe et à la maison tout au long du semestre (50%). Le dernier examen, qui se tiendra lors de la dernière séance du semestre, consistera en une version avec questions de grammaire + questions de civilisation (50%).

Dispensés du contrôle continu : Un écrit en fin de semestre (version avec questions de grammaire + questions de civilisation).

LT25Y140 – Littérature et anthropologie

E. VALETTE : Anthropologie des objets en Grèce, à Rome et ailleurs

Les armes d'Achille, l'arc d'Ulysse, le métier de Pénélope : quelle est la valeur symbolique des objets dans l'épopée homérique ? Quel rôle jouent-ils dans les descriptions ethnographiques d'Hérodote ou de Strabon ? Pourquoi les divinités grecques et romaines sont-elles représentées par des attributs ? Qu'est-ce qu'un objet rituel ? un objet parlant ? Comment des objets peuvent-ils aider à mémoriser un discours ? Pourquoi Martial consacre-t-il deux livres d'épigrammes à la description d'objets du quotidien ? Telles sont quelques unes des questions que nous nous poserons.

Par la lecture et l'analyse de textes et documents divers, ce cours propose, d'une part, une réflexion sur les usages symboliques et sur les représentations littéraires des objets dans l'Antiquité gréco-romaine et, d'autre part, une initiation à la démarche anthropologique par des lectures (Marcel Mauss, B. Malinowski, C. Lévi-Strauss etc.) permettant d'éclairer les textes anciens. Ce double « regard éloigné » (ailleurs chronologique/ailleurs géographique) nous permettra de réfléchir au statut des objets dans le monde contemporain. Un fascicule de textes, anciens et modernes, comprenant une bibliographie complète, sera distribué en début de semestre.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : deux notes (1 oral et 1 écrit) au cours du semestre (50%) et un devoir écrit en fin de semestre (50%).

Étudiants en contrôle terminal : un devoir écrit en fin de semestre.

LT25Y160 – Littérature et philosophie

P. LIMIDO et B. RIVÉ : Le voyage en Italie – Arts et littératures à travers les paysages

Le cours se propose d'envisager comment depuis la Renaissance, les déplacements et les voyages ont contribué à la représentation de l'espace que ce soit par la nécessité de produire une cartographie de plus en plus précise mais aussi une peinture de paysage et une littérature de voyage favorisant les échanges entre les pays. Le voyage en Italie est exemplaire de ces relations culturelles et a participé à la formation d'une mémoire intellectuelle et artistique, à la fois réelle et fantasmée. Le voyage et la traversée des espaces engagent aussi des manières de se rapporter au monde, aux autres et à soi-même que cette littérature permet d'explorer.

Bibliographie indicative :

SVETLANA ALPERS, *L'Art de dépeindre*, Gallimard, 1993 (la peinture hollandaise)

GOETHE, *Voyage en Italie*, Bartillat Omnia, 2012

CHATEAUBRIAND, *Voyage en Italie*, Rivages poche

STENDHAL, *Rome, Naples et Florence*, Livre de poche

Maxime DE CAMP, *Orient et Italie, Souvenirs de voyages et de lectures* (1868)

G. SIMMEL, *Rome, Florence, Venise*, éd. Allia

Julien GRACQ, *Le rivage des Syrtes*, Corti, 1951.

Yves BONNEFOY, *Rome 1630*, Paris, Flammarion.

Peter DEMPFF, *Le mystère Caravage*, Pocket, 2022

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50%)

Dispensés du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100%)

UE TRANSVERSE

Langue vivante voir p.12 : LANSAD.

LT25Y120 – Lexicologie française et sémantique

M. KROL

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un cours de *Lexicologie française et sémantique* proposé en L2 et L3 et pouvant être suivi, au choix :

- soit sur un seul semestre (S4, S5 ou S6),
- soit au S4, puis au S5,
- soit au S5, puis au S6.

Les enseignements de S4/S6 et de S5 sont complémentaires, mais distincts. Chacun fait l'objet d'une validation indépendante.

N.B. : les semestres S4 et S6 sont mutualisés. Il ne sera donc pas possible de choisir cet enseignement en S6 si on l'a déjà validé en S4.

Objectifs et contenus

Ce cours constitue une initiation aux notions et aux méthodes de la lexicologie française et de la sémantique. Il s'adresse à tous les étudiants intéressés par les différents aspects de l'étude des mots et du sens. Il permet également de se familiariser avec le type de questionnement sur le lexique pratiqué dans le cadre des concours d'enseignement de lettres modernes.

Au S4, puis au S5, le cours s'attachera successivement aux thèmes et objets suivants : origines, constitution et évolution du lexique français, procédés de formation des mots en français, notions de sémantique référentielle (sens, dénotation, référence), autonymie, hétérogénéité énonciative, connotations, relations lexico-sémantiques, sens figuré, champs sémantiques et champs lexicaux, notions d'analyse sémiologique, sens en contexte, modèles de la catégorisation, éléments de lexicographie, éléments de pragmatique (actes de langage, implicite).

Bibliographie sélective :

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie*, Dunod, 5^e édition, 2018.

C. Baylon, X. Mignot, *Initiation à la sémantique du langage, Initiation*, Nathan, 2005.

H. Mitterand, *Les mots français*, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1996.

V. Nyckees, *La sémantique*, Belin, 1998

J. Picoche, *Précis de lexicologie française*, Nathan, 1977.

J. Rey-Debove (éd.), *Le Robert Brio. Analyse comparative des mots*, Dictionnaires Le Robert 1993, 2003.

B. Victorri, C. Fuchs, « La polysémie, Construction dynamique du sens », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 28 | 1997.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : deux devoirs sur table, l'un dans le cadre du cours (50%), l'autre en fin de semestre (50%).

Dispensés de contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre.

LT25Y130 – Stylistique française

E. LOMBARDERO

Ce cours propose aux étudiant·es d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques en étude stylistique des textes littéraires ; il peut également être suivi comme un cours d'initiation par celles et ceux qui découvrent cette discipline. Chaque séance propose l'étude stylistique d'un texte différent, associée à un ou plusieurs points théoriques ainsi qu'à des exercices d'écriture ponctuels ; une participation active de la part des étudiant·es est attendue lors des séances. Au fil du semestre, il s'agira d'enrichir l'éventail des outils permettant de commenter la langue d'un auteur ou d'une autrice (notions linguistiques, procédés rhétoriques, figures de style, etc.), de s'entraîner au repérage et à l'interprétation de phénomènes formels saillants, et d'apprendre à ordonner ces interprétations dans un commentaire composé. Aux étudiant·es qui projettent de préparer un concours de l'enseignement (Capes ou agrégation), il est recommandé de suivre au moins un cours de stylistique en L3 ; cependant ce cours n'a pas uniquement vocation à préparer à la stylistique de concours : il entend plus largement enrichir la culture littéraire des étudiant·es, par la découverte d'auteurs et d'autrices d'expression française du XVI^e siècle à nos jours, et fournir des outils et des habitudes de pensée permettant de développer un rapport réflexif à sa langue.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu Deux notes de devoir maison. Un devoir sur table.

Dispensé·es du contrôle continu : Un examen écrit en fin de semestre.

UE SCIENCES DU LANGAGE 2

SL15Y010 – Phonétique

CM : H. YOO

TD: D. BEVIVINO, F. ZHANG

L'objectif de ce cours est de comprendre les bases d'une analyse et d'une comparaison systématique des structures phonétiques de différentes langues. Vous apprendrez à décrire les systèmes linguistiques sonores par rapport à l'articulation des sons, aux accents, aux tons. Vous apprendrez un outil analytique essentiel: la transcription phonétique basée sur l'alphabet phonétique international (API). Puis, nous aborderons la description des propriétés auditives et acoustiques des sons des différentes langues. Il s'agit d'une initiation à la compréhension du signal de la parole, la lecture de spectrogrammes, analyse descriptive qualitative du signal de la parole. Ce cours vous permettra d'établir, à partir d'exemples de différentes langues, une typologie phonétique des langues du monde en fonction des propriétés articulatoires et acoustiques de leurs sons.

UE SCIENCES DU LANGAGE 3

SL15Y020 – Sémantique

CM : L. TOVENA

TD : D. FLEURY

La sémantique est la branche de la linguistique qui est concernée par l'étude du sens, communiqué au moyen de la langue. Ce cours offre une introduction à la problématique propre à la sémantique : il s'agira des notions fondamentales comme celle de la signification d'une phrase et de sa vérité dans une situation d'énonciation, et de l'étude du sens de différents objets linguistiques. Nous allons aborder la question du sens des mots, de la représentation du sens lexical, ainsi que des relations sémantiques entre mots et le réseau qui en résulte dans le lexique. De plus, l'analyse de l'apport des mots dans une phrase va permettre de traiter des phénomènes tels que l'aspect, le temps et la modalité, où la portée de l'information exprimée localement s'apprécie au niveau de la phrase entière. Nous examinons aussi les relations entre phrases dues à l'effet prédictible des connecteurs, la nature de la vérité d'une phrase et les dépendances de sens entre phrases. Parmi les notions importantes qui seront couvertes, on peut mentionner celles de situation, d'événement et de rôle thématique, mais encore celles de référence, de définitude et de quantification.

UE SCIENCES DU LANGAGE 4

SL15Y030 – Syntaxe

CM : A. HASSEN

TD : A. HASSEN, Z. XIE

Ce cours est une introduction à la syntaxe des langues naturelles. On abordera les notions de base de la syntaxe, notamment les catégories des mots, les fonctions grammaticales, la constituance et les notions de tête et dépendants, les différents syntagmes (verbal, nominal, etc.), la phrase (racine et subordonnée, les types de phrase), les alternances de valences (passif, antipassif, etc.), l'alignement. Des exemples de multiples langues seront proposés.

Modalités de contrôle

- 1 partiel à mi-semester pendant une séance TD
- 1 examen final pendant la 1ère session d'examens
- exercices en classe et à la maison

Bibliographie

Tallerman, M. 2015, Understanding syntax, London, Routledge.

Creissels, D. 2006, Syntaxe générale : une introduction typologique, Lavoisier.

Un enseignement au choix parmi ceux qui sont listés ci-dessous.

LT25Y120 – Lexicologie française et sémantique

M. KROL

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un cours de *Lexicologie française et sémantique* proposé en L2 et L3 et pouvant être suivi, au choix :

- soit sur un seul semestre (S4, S5 ou S6),
- soit au S4, puis au S5,
- soit au S5, puis au S6.

Les enseignements de S4/S6 et de S5 sont complémentaires, mais distincts. Chacun fait l'objet d'une validation indépendante.

N.B. : les semestres S4 et S6 sont mutualisés. Il ne sera donc pas possible de choisir cet enseignement en S6 si on l'a déjà validé en S4.

Objectifs et contenus

Ce cours constitue une initiation aux notions et aux méthodes de la lexicologie française et de la sémantique. Il s'adresse à tous les étudiants intéressés par les différents aspects de l'étude des mots et du sens. Il permet également de se familiariser avec le type de questionnement sur le lexique pratiqué dans le cadre des concours d'enseignement de lettres modernes.

Au S4, puis au S5, le cours s'attachera successivement aux thèmes et objets suivants : origines, constitution et évolution du lexique français, procédés de formation des mots en français, notions de sémantique référentielle (sens, dénotation, référence), autonymie, hétérogénéité énonciative, connotations, relations lexico-sémantiques, sens figuré, champs sémantiques et champs lexicaux, notions d'analyse sémiotique, sens en contexte, modèles de la catégorisation, éléments de lexicographie, éléments de pragmatique (actes de langage, implicite).

Bibliographie sélective :

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie*, Dunod, 5^e édition, 2018.

C. Baylon, X. Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, Initiation, Nathan, 2005.

H. Mitterrand, *Les mots français*, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1996.

V. Nyckees, *La sémantique*, Belin, 1998

J. Picoche, *Précis de lexicologie française*, Nathan, 1977.

J. Rey-Debove (éd.), *Le Robert Brio. Analyse comparative des mots*, Dictionnaires Le Robert 1993, 2003.

B. Victorri, C. Fuchs, « La polysémie, Construction dynamique du sens », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 28 | 1997.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : deux devoirs sur table, l'un dans le cadre du cours (50%), l'autre en fin de semestre (50%).

Dispensés de contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre.

LT25Y130 – Stylistique française

E. LOMBARDERO

Ce cours propose aux étudiant·es d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques en étude stylistique des textes littéraires ; il peut également être suivi comme un cours d'initiation par celles et ceux qui découvrent cette discipline. Chaque séance propose l'étude stylistique d'un texte différent, associée à un ou plusieurs points théoriques ainsi qu'à des exercices d'écriture ponctuels ; une participation active de la part des étudiant·es est attendue lors des séances. Au fil du semestre, il s'agira d'enrichir l'éventail des outils permettant de commenter la langue d'un auteur ou d'une autrice (notions linguistique, procédés rhétoriques, figures de style, etc.), de s'entraîner au repérage et à l'interprétation de phénomènes formels saillants, et d'apprendre à ordonner ces interprétations dans un commentaire composé. Aux étudiant·es qui projettent de préparer un concours de l'enseignement (Capes ou agrégation), il est recommandé de suivre au moins un cours de stylistique en L3 ; cependant ce cours n'a pas uniquement vocation à préparer à la stylistique de concours : il entend plus largement enrichir la culture littéraire des étudiant·es, par la découverte d'auteurs et d'autrices d'expression française du XVI^e siècle à nos jours, et fournir des outils et des habitudes de pensée permettant de développer un rapport réflexif à sa langue.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu Deux notes de devoir maison. Un devoir sur table.

Dispensés du contrôle continu : Un examen écrit en fin de semestre.

UE SCIENCES DU LANGAGE 2

SL15Y060 – Initiation à l'enseignement du FLE

G. FON SING

L'objet de ce cours est de présenter aux étudiant.e.s l'univers du Français Langue Etrangère et les domaines qui y sont rattachés. Sont abordés divers aspects historiques, les grands courants méthodologiques et leurs évolutions. Par son aspect pratique, ce cours aborde aussi la question de l'utilité des aspects linguistiques et des autres disciplines qui y sont rattachées. Les études de cas et les exercices permettront à chacun d'appliquer à des contextes concrets les connaissances acquises en CM.

UE SCIENCES DU LANGAGE 3

SL15Y080 – Introduction à l'acquisition du langage

C. SOARES-JESEL

Ce cours correspond à une introduction à l'acquisition du langage et des connaissances préalables ne sont pas requises. Les objectifs centraux du cours sont : (i) comprendre les concepts fondamentaux du domaine, (ii) comprendre et caractériser les étapes initiales du développement linguistique de l'enfant (perception et production) ainsi que les hypothèses avancées pour les expliquer, (iii) comprendre les problèmes inhérents à l'acquisition du lexique et caractériser les stratégies que les enfants utilisent pour l'acquérir, (iv) acquérir des connaissances sur les différentes hypothèses portant sur l'initialisation de la syntaxe.

Les aspects ci-dessous seront traités :

- Hypothèses générales sur l'acquisition du langage
- Le développement de la perception (la capacité précoce à distinguer des langues ; l'acquisition des contrastes phonémiques de la langue maternelle)
- Le développement de la production (le babillage, les premiers mots)
- L'acquisition du lexique
- L'initialisation de la syntaxe

UE SCIENCES DU LANGAGE 4

SL15Y070 – Initiation à une langue non connue et journal d'apprentissage

Suivi du journal d'apprentissage : G. FON SING

Mise en situation d'apprenant dans un cours de langue selon le cursus de l'étudiant.e. Ce cours est lié au journal d'apprentissage dont il est le cadre.

Dans le cadre du cours d'Initiation à une langue non connue, les étudiant.e.s ont à produire un journal d'apprentissage qui constitue un travail de réflexion, d'analyse et de synthèse sur ce qui a été appris pendant les cours. Ce journal est un lieu d'expression sur les activités, les stratégies, les réussites, les difficultés dans la langue et le comportement individuel durant l'apprentissage. L'objectif est d'amener les futurs enseignants de FLE à se mettre à la place des apprenants en revivant cette expérience de découverte d'une nouvelle langue en milieu guidé avec une visée auto-réflexive.

BLOC LETTRES

UE LETTRES 1 - LITTÉRATURE FRANÇAISE 6

RESPONSABLE : C. MILLET

LT26Y010 – Lecture d'un texte 2

Un groupe à choisir

Gr. 1 – C. MILLET
Gr. 2 – C. MILLET
Gr. 3 – F. LOTTERIE
Gr. 4 – S. THOREL
Gr. 5 – F. LOTTERIE

Programme :

Denis Diderot, *La Religieuse*, GF.

L'œuvre au programme devra avoir été lue avant la rentrée universitaire.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : la note globale est le résultat des exercices effectués dans le cadre du cours (50%) et d'un examen de fin de semestre (50%).

Dispensés du contrôle continu : un devoir écrit (dissertation, travail de synthèse et d'argumentation, ou commentaire de texte) sur 40. Un oral (explication de texte) sur 20.

UE LETTRES 2 – APPROCHES HISTORIQUES 6

RESPONSABLE : F. LOTTERIE

LT26Y020 – Histoire culturelle de la modernité littéraire des écrivains 2

Le cours propose un cycle de 12 conférences, réparties en 3 sessions de 4 séances. Ce cycle est relatif aux conditions de production, de réception et de légitimation de la « littérature » (entendue comme notion historicisée, dont le sens, les domaines, les objets, varient dans le temps) et de ses acteurs, des Lumières à l'époque contemporaine. Il s'attache notamment à définir les cadres d'une histoire de la théorisation de l'objet littéraire dans une période qui tend à se penser elle-même comme "moderne".

Enseignants :

- F. LOTTERIE : 18^e siècle et Révolution
- O. RITZ : Révolution et 19^e siècle
- L. ZIMMERMANN : 20^e-21^e siècles

Modalités d'évaluation : un écrit de fin de semestre en temps limité (100%)

UE LETTRES 3 – ATELIER 6

RESPONSABLE : J.F. GUENNOC

Un groupe à choisir

LT26Y030 – Ateliers Lettres pour l'Écrit 2

Un groupe à choisir

Gr. 1 – Dissertation	V. BERTHELIER
Gr. 2 – Médiation culturelle 2	M. ASSIER
Gr. 3 – Journalisme culturel 2	J.-F. GUENNOC
Gr. 4 – Analyse filmique	K. MAXYMUK
Gr. 5 – À préciser	Précisé à la rentrée
Gr.6 Atelier d'écriture: l'essai	C. DE BARY

En tant qu'ateliers, l'évaluation se fera UNIQUEMENT SUR LE RÉGIME DU CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL. L'assiduité est donc OBLIGATOIRE. Toute demande de dérogation devra se faire par écrit et de manière motivée auprès de la directrice des études de la Licence.

Modalités d'évaluation pour tous les groupes à l'exception des groupes réservés au parcours Édition : l'évaluation se fera tout au long du semestre et comportera 4 notes. Le détail vous sera communiqué par les enseignants de chaque atelier en début de semestre.

Gr. 1 – V. BERTHELIER : Dissertation

Cet atelier s'adresse aux étudiant·e·s intéressé·e·s par les carrières de l'enseignement. Il leur propose de travailler les exercices de la dissertation, du commentaire composé, de l'analyse de texte linéaire en renversant la perspective habituelle aux autres cours, en se situant cette fois-ci du point de vue de l'enseignant. Il s'agit ainsi d'élaborer des séquences pédagogiques adaptées à chaque niveau de collège et de lycée, de réfléchir à la construction d'un cours et à sa mise en pratique, avec le choix des œuvres, des sujets, du barème de correction.

Gr. 2 – M. ASSIER : Médiation culturelle 2

C'est la suite de l'atelier du premier semestre. L'accent sera mis sur la phase de réalisation du projet (séances avec les publics en amont et en aval de la visite, du spectacle, bilan et restitution par écrit) et sa mise en ligne sur le site des Ateliers Lettres Oral Écrit (ALOÉ).

Gr. 3 – J.-F. GUENNOC : Journalisme culturel 2

Cet atelier a pour but d'initier aux problématiques du journalisme culturel. Les différents supports (papier, radio, tv, numérique) et formats (critique, reportage, portrait) de ce type de journalisme seront explorés, étudiés et pratiqués. Il permettra ainsi d'améliorer sa connaissance du panorama médiatique ainsi que de l'offre culturelle actuelle, tout en s'efforçant de préciser son profil personnel d'amateur des arts dans une perspective plus professionnelle.

Gr. 4 – K. MAXYMUK : Analyse filmique

Cet atelier sera l'occasion de repérer les points communs et les différences d'ordre méthodologique entre l'analyse littéraire et l'analyse filmique, d'effectuer un travail rigoureux d'observation et de description de l'objet (plan, séquence, film entier), d'élaborer des hypothèses d'analyse à partir des éléments d'observation. Il s'agira enfin de travailler à l'écriture de l'analyse et d'en explorer la créativité. Une bibliographie sera fournie en début de semestre.

Gr. 5 – À venir.

Gr. 6 – C. DE BARY : Atelier d'écriture : l'essai

Tout au long du semestre, nous effectuerons des essais d'écriture littéraire. Nous travaillerons l'écriture en première personne, non pour « raconter » telle ou telle vie, mais pour mettre à l'épreuve le langage et ce qu'il nous permet de saisir du monde. Nous nous inspirerons d'un choix d'œuvres des XX^e et XXI^e siècles.

UE LETTRES 4 –

LT26Y060 – Latin, une langue, une culture 5

E. VALETTE

*(vivement conseillé aux étudiants qui souhaitent passer les concours d'enseignement)
Cours mutualisé avec le Master.*

Cet enseignement, conçu comme la suite de Latin 4, est également proposé aux étudiants de Master qui souhaitent approfondir leur apprentissage de la version latine.

L'objectif visé est la traduction de textes authentiques, d'époques et de genres variés (prose historique, poésie, éloquence, théâtre, philosophie ; de Plaute à Saint Augustin). L'étude de ces textes sera l'occasion de continuer à explorer la culture romaine et la littérature latine. Des points grammaticaux permettront d'approfondir certains éléments de morphologie et de syntaxe latine.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : exercices en temps limité (traduction/versions, tests de grammaire, vocabulaire 50%) et un examen final (version latine 25% et oral 25%)

Dispensés du contrôle continu : un écrit en fin de semestre (version latine 50%) et un oral (traduction/commentaire 50%).

LT24Y080 – Grec 2

M. PIERRE

(Cours également proposé au S4)

Cet enseignement de grec ancien (2 heures de langue + 1 heure de civilisation hebdomadaires) se présente comme la suite du cours de Grec 1. Il est vivement recommandé aux étudiants abordant les humanités classiques dans leur cursus (histoire et civilisation ancienne, philosophie, lettres classiques etc.)

Pré-requis : ouvert aux étudiants ayant fait au moins un semestre de grec à l'université ou une année au lycée (maîtrise en grec des deux premières déclinaisons, du présent, de l'imparfait et des structures grammaticales et syntaxiques élémentaires : fonctions grammaticales et construction d'une phrase)

➤ **Langue : M. PIERRE**

Axé sur la pratique de la version, le cours de langue a pour but d'amener progressivement les étudiants à un niveau de connaissance suffisante pour déchiffrer les textes de grecs de difficulté moyenne.

➤ **Civilisation : M. PIERRE « Pratiques poétiques en Grèce ancienne »**

Le cours de culture grecque sera consacré aux pratiques poétiques, qui, en Grèce ancienne, recouvrent des fonctions politiques, liturgiques et sociales variables. Nous explorerons ainsi les pratiques chantées des aèdes épiques, des chœurs musicaux, et les nouveaux usages lettrés des poètes de la période alexandrine.

Manuels utilisés : deux fascicules seront distribués en classe (langue / culture).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : note obtenue en faisant la moyenne de tests et devoirs en classe et à la maison tout au long du semestre (50%). Le dernier examen, qui se tiendra lors de la dernière séance du semestre, consistera en une version avec questions de grammaire + questions de civilisation (50%)

Dispensés du contrôle continu : Un écrit en fin de semestre (version avec questions de grammaire + questions de civilisation)

LT26Y130 – Littérature et psychanalyse

A. KALANTZIS

Peut-on appliquer la psychanalyse à la littérature ?

Ce cours propose d'étudier dans un premier temps les grandes notions et les grands courants de la psychanalyse appliquée à la littérature en partant de Freud. Il s'agira ensuite d'en envisager les limites et de s'interroger sur le dialogue critique qui s'établit entre littérature et psychanalyse. La psychanalyse convoque la littérature pour nourrir ses concepts, tandis que les romanciers, à partir de la fin du XIX^e siècle, s'inspirent parfois des théories freudiennes, les critiquent ou proposent d'autres voies dans leur exploration de l'humain. Dans cette perspective, nous étudierons en détail deux textes : *Le Ravissement de Lol V. Stein* de Marguerite Duras et *Mademoiselle Else* d'Arthur Schnitzler.

Œuvres au programme :

Marguerite Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, Gallimard, « Folio », 1976.

Arthur Schnitzler, *Mademoiselle Else*, Le Livre de Poche, « Biblio », 1993.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : la note globale est le résultat des exercices effectués dans le cadre du cours (50%) et d'un examen de fin de semestre (50%)

Dispensé.e.s du contrôle continu : un examen écrit en temps limité en fin de semestre

BLOC LINGUISTIQUE

UE 5 ENSEIGNEMENTS D'APPROFONDISSEMENTS 5

LT26Y090 – Lexicologie française et sémantique

M. KROL

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un cours de *Lexicologie française et sémantique* articulé en deux moments (S5 et S4/S6), mais il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement du S5 pour pouvoir suivre celui du S6. Les programmes des deux semestres sont en effet distincts tout en étant complémentaires.

N.B. : du fait de la mutualisation des semestres S4 et S6, il n'est pas possible de s'inscrire à ce cours au S6 quand on l'a déjà validé au S4.

Pour connaître les **objectifs** et le **programme** du cours ainsi que la **bibliographie** et les **modalités d'évaluation**, on se reportera au descriptif fourni au semestre 5.

LT26Y100 – Stylistique française

É. LOMBARDERO

Ce cours propose aux étudiant·es de s'initier à l'étude stylistique des textes en vers (en particulier la poésie et le théâtre, mais aussi le roman ou le conte en vers) du XVI^e siècle à nos jours. Il est recommandé, mais non obligatoire, d'avoir déjà suivi un cours de stylistique en licence. Au fil du semestre, il s'agira d'enrichir l'éventail des outils permettant de commenter la littérature versifiée (c'est-à-dire, outre les notions de linguistique, de stylistique et de rhétorique, le vocabulaire de la métrique et de la versification) ; il conviendra également d'intégrer les règles de la versification classique, et d'en comprendre l'histoire, afin de pouvoir situer les pratiques des auteurs et autrices dans un contexte donné. Chaque séance proposera l'étude stylistique d'un texte différent, associée à un ou plusieurs points théoriques ainsi qu'à des exercices d'écriture – notamment des exercices d'application portant sur des contraintes formelles (écrire un sonnet, écrire en alexandrins, etc.). Une participation active de la part des étudiant·es lors des séances, et un travail régulier à la maison, sont attendus. Aux étudiant·es qui projettent de passer un concours de l'enseignement (Capes ou agrégation), il est recommandé de suivre au moins un cours de stylistique en L3 ; pour autant ce cours n'a pas uniquement vocation à préparer à la stylistique de concours : il entend plus largement enrichir la culture des étudiant·es dans le domaine de la littérature versifiée, du canon poétique aux expérimentations formelles les plus insolites, et donner des outils permettant de mieux comprendre le plaisir esthétique lié au vers, jusque dans la chanson contemporaine.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Deux notes de devoir maison. Une note de devoir sur table.

Dispensés du contrôle continu : Un examen en fin de semestre.

LT26Y110 – Ancien français (étude approfondie)

E. PODETTI

Cet enseignement est ouvert à tous, et particulièrement recommandé aux étudiants qui envisagent de se présenter au CAPES et/ou à l'agrégation de Lettres Modernes. Il s'inscrit dans la suite du cours d'initiation à l'ancien français de L2, mais il n'est pas obligatoire de l'avoir suivi. La lecture suivie d'un texte et la pratique de la traduction permettront aux étudiants d'acquérir une plus grande aisance dans la lecture de l'ancien français. Le cours comportera aussi une initiation à la phonétique historique et à l'étude des graphies, et un approfondissement de différentes notions de morphologie, de syntaxe et de lexicologie.

Texte au programme :

Huon de Bordeaux, éd. William W. Kibler et François Suard, Paris, Champion, 2003.

Bibliographie succincte

Pour une remise à niveau :

- S. Bazin-Tachella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.
- G. Joly, *L'ancien français*, Paris, Belin, « Atouts », 2004.

Pour une étude plus approfondie :

- Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.
- G. Joly, *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*, Paris, A. Colin, coll. U, 2002 (rééd.).

Pour la phonétique historique :

- N. Laborderie, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin, 2012 (2^e éd. ; 1^{ère} éd. Nathan Université, 1994).
- M. Léonard, *Exercices de phonétique avec des rappels de cours*, Paris, Nathan, 1994.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Exercices effectués dans le cadre du cours (50%) + un écrit sur table en fin de semestre (50%).

Dispensés du contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre.

SL16Y040 - Linguistique de corpus

L. LIEGEOIS

Objectifs et contenu principal

L'objectif de ce cours est d'aborder des problématiques théoriques et pratiques liées au recueil, au traitement, à la structuration et à l'analyse de corpus linguistiques. Ainsi, après une introduction généraliste, le cours s'articulera autour de trois axes :

- Avoir des connaissances de base pour constituer son propre corpus, savoir où et comment trouver des données utiles à une recherche
- Prendre conscience des problématiques techniques et théoriques liées à la structuration des corpus linguistiques

- Savoir analyser des corpus à l'aide d'outils dédiés

Afin d'obtenir un panorama le plus complet possible des différentes méthodes et techniques existantes, les neuf dernières séances du cours seront divisées en thématiques, chacune s'articulant autour des trois axes précédemment cités :

- Corpus d'apprenants
- Le WEB comme corpus
- Corpus comme support didactique pour le FLE
- Corpus et syntaxe
- Corpus et Acquisition du langage
- Corpus et protocoles/matériels expérimentaux
- Corpus littéraires
- Textométrie et statistiques textuelles
- Corpus et variation

SL16Y050 – Linguistique de terrain / Sociolinguistique

M. LEGENTIL

Ce cours est une initiation à la linguistique de terrain, la question centrale étant la suivante: comment étudie-t-on une langue sur le terrain auprès de locuteurs natifs L'objectif est double. Premièrement, il s'agira de connaître les techniques d'investigation utilisées dans trois domaines distincts: la phonétique/phonologie, la morphosyntaxe et la sociolinguistique. Deuxièmement, il s'agira de vous familiariser avec le travail de description linguistique de langues non connues (ou peu connues). Ce cours abordera aussi diverses facettes de la dimension sociale du langage: les fonctions du langage, la question de la norme, de la variation et du changement linguistiques, le lien entre langue et identité sociale, le statut des langues, le plurilinguisme et le contact des langues, la planification linguistique.

UE 6 LINGUISTIQUE 6

SL16Y010 – Phonologie

I. CHITORAN

Ce cours a pour but de fournir aux étudiant.e.s une expérience pratique d'analyse phonologique des phénomènes segmentaux (c'est à dire, au niveau du phonème), et de leur permettre d'acquérir et de développer une compréhension des résultats majeurs du domaine de la phonologie théorique.

- Le phonème, allophones
- Processus morphophonologiques et neutralisations
- Interaction de processus
- Phénomènes phonologiques du français
- Phonologie et phonétique en L2 (langue étrangère)
- Traits distinctifs
- Systèmes d'accentuation

UE 7 LINGUISTIQUE 7

SL16Y020 – Morphologie

O. BONAMI

Le cours se veut une introduction aux concepts fondamentaux de la morphologie. Nous commencerons par aborder les bases de l'analyse morphologique, et les types de phénomènes dans les langues du monde dont la morphologie s'occupe. Ensuite, nous passerons aux cadres et concepts théoriques que nous pouvons utiliser pour décrire et expliquer des données morphologiques. Tout au long du cours, nous discuterons des éléments (données linguistiques, expériences, méthodes informatiques) que nous pouvons utiliser pour étayer nos hypothèses sur la morphologie, et examinerons comment la morphologie interagit de manière cruciale avec d'autres domaines de la linguistique.

Le cours est dispensé par une combinaison de CM+TD, ce qui nous permet de combiner le développement d'une vue d'ensemble avec une discussion détaillée à partir des exemples pratiques. L'évaluation sera effectuée par un mélange de devoirs à la maison, de questionnaires en ligne, et d'un examen final.

UE 8 LINGUISTIQUE 8

SL16Y030 – Pragmatique

L. BRUNETTI

Ce cours est une introduction à la pragmatique (CM + TD). On y présentera de manière introductive les grands domaines d'investigation de la pragmatique, notamment la deixis et l'anaphore, la structure informationnelle, les implicatures conversationnelles et conventionnelles, les présuppositions, les actes de langage, les relations de discours.

Bibliographie

Birner, B. J., 2013. Introduction to pragmatics. Wiley-Blackwell.

Garric, N. et F. Calas, 2007, Introduction à la pragmatique, Hachette Supérieur.

Yule, G., 1996, Pragmatics, Oxford University Press.

Modalités d'évaluation :

- 1 partiel pendant le semestre
- 1 examen final pendant la 1ère session d'examens.
- Exercices à faire en classe ou à la maison, présence et participation active en classe.

UE 9 LINGUISTIQUE 9

SL36T030 – Transverse S6 : stage

Stage de 35 heures minimum (à savoir une semaine à temps plein). Le stage n'est pas validé. Il peut se réaliser auprès d'un laboratoire de recherche, d'une école, ou d'une entreprise, selon le projet personnel et professionnel de l'étudiant.e, mais toujours en relation avec les sciences du langage.

BLOC FLE

UE 5 ENSEIGNEMENTS D'APPROFONDISSEMENTS 5

LT26Y090 – Lexicologie française et sémantique

M. KROL

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un cours de *Lexicologie française et sémantique* articulé en deux moments (S5 et S4/S6), mais il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement du S5 pour pouvoir suivre celui du S6. Les programmes des deux semestres sont en effet distincts tout en étant complémentaires.

N.B. : du fait de la mutualisation des semestres S4 et S6, il n'est pas possible de s'inscrire à ce cours au S6 quand on l'a déjà validé au S4.

Pour connaître les **objectifs** et le **programme** du cours ainsi que la **bibliographie** et les **modalités d'évaluation**, on se reportera au descriptif fourni au semestre 5.

LT26Y100 – Stylistique française

É. LOMBARDERO

Ce cours propose aux étudiant·es de s'initier à l'étude stylistique des textes en vers (en particulier la poésie et le théâtre, mais aussi le roman ou le conte en vers) du XVI^e siècle à nos jours. Il est recommandé, mais non obligatoire, d'avoir déjà suivi un cours de stylistique en licence. Au fil du semestre, il s'agira d'enrichir l'éventail des outils permettant de commenter la littérature versifiée (c'est-à-dire, outre les notions de linguistique, de stylistique et de rhétorique, le vocabulaire de la métrique et de la versification) ; il conviendra également d'intégrer les règles de la

versification classique, et d'en comprendre l'histoire, afin de pouvoir situer les pratiques des auteurs et autrices dans un contexte donné. Chaque séance proposera l'étude stylistique d'un texte différent, associée à un ou plusieurs points théoriques ainsi qu'à des exercices d'écriture – notamment des exercices d'application portant sur des contraintes formelles (écrire un sonnet, écrire en alexandrins, etc.). Une participation active de la part des étudiant·es lors des séances, et un travail régulier à la maison, sont attendus. Aux étudiant·es qui projettent de passer un concours de l'enseignement (Capes ou agrégation), il est recommandé de suivre au moins un cours de stylistique en L3 ; pour autant ce cours n'a pas uniquement vocation à préparer à la stylistique de concours : il entend plus largement enrichir la culture des étudiant·es dans le domaine de la littérature versifiée, du canon poétique aux expérimentations formelles les plus insolites, et donner des outils permettant de mieux comprendre le plaisir esthétique lié au vers, jusque dans la chanson contemporaine.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Deux notes de devoir maison. Une note de devoir sur table.

Dispensés du contrôle continu : Un examen en fin de semestre.

LT26Y110 – Ancien français (étude approfondie)

E. PODETTI

Cet enseignement est ouvert à tous, et particulièrement recommandé aux étudiants qui envisagent de se présenter au CAPES et/ou à l'agrégation de Lettres Modernes. Il s'inscrit dans la suite du cours d'initiation à l'ancien français de L2, mais il n'est pas obligatoire de l'avoir suivi. La lecture suivie d'un texte et la pratique de la traduction permettront aux étudiants d'acquérir une plus grande aisance dans la lecture de l'ancien français. Le cours comportera aussi une initiation à la phonétique historique et à l'étude des graphies, et un approfondissement de différentes notions de morphologie, de syntaxe et de lexicologie.

Texte au programme :

Huon de Bordeaux, éd. William W. Kibler et François Suard, Paris, Champion, 2003. **Bibliographie succincte**

Pour une remise à niveau :

- S. Bazin-Tachella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.

- G. Joly, *L'ancien français*, Paris, Belin, « Atouts », 2004.

Pour une étude plus approfondie :

- Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.

- G. Joly, *Précis d'ancien français. Morphologie et syntaxe*, Paris, A. Colin, coll. U, 2002 (rééd.).

Pour la phonétique historique :

- N. Laborderie, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin, 2012 (2e éd. ; 1ère éd. Nathan Université, 1994).

- M. Léonard, *Exercices de phonétique avec des rappels de cours*, Paris, Nathan, 1994.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Exercices effectués dans le cadre du cours (50%) + un écrit sur table en fin de semestre (50%).

Dispensés du contrôle continu : un examen écrit en fin de semestre.

UE 6 FLE 6

SL16Y060 – Initiation à l'enseignement du FLE 2

G. FON SING

L'objet de ce cours est de présenter aux étudiant.e.s l'univers du Français Langue Etrangère et les domaines qui y sont rattachés. Sont abordés divers aspects historiques, les grands courants méthodologiques et leurs évolutions. Par son aspect pratique, ce cours aborde aussi la question de l'utilité des aspects linguistiques et des autres disciplines qui y sont rattachées. Les études de cas et les exercices permettront à chacun d'appliquer à des contextes concrets les connaissances acquises en CM.

UE 7 FLE 7

SL16Y070 – Grammaire du français

A. ABEILLÉ

Cet enseignement présente la grammaire du français, en lien avec le lexique et la sémantique, en s'appuyant sur des notions de syntaxe plus générale. Nous redéfinirons les catégories lexicales, les syntagmes, les fonctions grammaticales et la phrase. Nous étudierons les propriétés des différents types de phrase, principales,

subordonnées et coordonnées. Nous étudierons également les variantes comme le passif et l'impersonnel, et aborderons les questions de l'accord en personne, en genre et en nombre.

UE 8 FLE 8

SL16U05 – UE d'approfondissement linguistique

Une ECUE au choix parmi les cours niveau L3 de la licence Sciences du Langage.

UE 9 PROFESSIONNALISATION

SL16T030 – Transverse 6: stage

Stage d'observation à réaliser auprès d'une école de langues. Il est validé après avoir rendu un rapport de stage.

ADRESSES UTILES

Le site de l'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/>

Notamment pour avoir accès aux informations suivantes : renseignements administratifs, formations et diplômes, sports, loisirs, culture et vie associative, emplois, stages, consultation des notes et des résultats, mobilité étudiante (relations internationales)

Site Internet du Département L.S.H. : <https://lsh.u-paris.fr/>

Site Internet de l'UFR L.A.C. : <https://u-paris.fr/lac/>

Site Internet de l'UFR Linguistique : <https://u-paris.fr/linguistique>

Portail étudiant - ENT

L'université met à votre disposition un espace numérique de travail « ENT » qui vous permet d'accéder, depuis votre ordinateur personnel, aux services suivants : mise à disposition d'une adresse de messagerie ; consultation de votre dossier étudiant ; dates et résultats d'examen ; informations et actualités de votre composante ou service ; documentation - accès aux revues en ligne et aux catalogues...

Scolarité Générale

Le Service de Scolarité Générale (SSG) accompagne l'entrée de l'étudiant dans son parcours de formation en gérant sa candidature et son inscription administrative.

<https://fr.u-paris.fr/structures/service-de-scolarite-generale>

Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation

10, esplanade Pierre Vidal-Naquet, 75013 Paris, « Grands-Moulins », bât C. Rez-de-chaussée. Tel : 01 57 27 71 31. <https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/>

- Accueil et consultation du fond documentaire
- Entretiens individuels d'orientation
- Stages d'insertion professionnelle
- Enquête de suivi et d'insertion
- Année de césure : <https://u-paris.fr/cesure/>

Bureau des relations internationales

Bâtiment des Grands Moulins, Aile A, 2^e étage, 5 rue Thomas Mann, 75013 Paris. Tel : 01 57 27 55 06

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site <https://fr.u-paris.fr/structures/bureau-des-relations-internationales>.

Bibliothèque

Grande bibliothèque inter-universitaire de l'Université de Paris – Paris 7, Service Commun de la Documentation : Bâtiment des Grands Moulins, 59 Quai Panhard et Levasor, 75205 Paris cedex 13. Tel : 01 57 27 66 00

<https://u-paris.fr/bibliotheques/bu-grands-moulins/>

Services sociaux / Aide aux étudiants

<https://shs.u-paris.fr/services-de-la-vie-etudiante/services-sociaux/>

<https://u-paris.fr/bourses-aides/>

Pour toutes questions de bourses, contactez le département de la Vie Étudiante :

Campus Grands Moulins. Aile A – RdC – Loft, 5, rue Thomas Mann Paris 13^e : dve.grands-moulins@u-paris.fr.

Ouvert du lundi au jeudi de 9h-12h15 puis 13h30-16h30

Assistants sociaux du CROUS : pour la Faculté Sociétés et Humanités : Mike CURIER, 45, rue des Saints-Pères Paris 6^e. Prendre rendez-vous par mail : social.up-humanites@crous-paris.fr

Numéro national d'aide d'urgence pour les étudiants en difficulté sociales ou financières graves : 0806 000 278.

Service médical :

Service de Santé Universitaire : <https://u-paris.fr/service-sante/>

Santé et prévention : <https://u-paris.fr/sante-prevention/>

Bâtiment Sophie Germain – RdC sur cour 8 Place Aurélie Nemours, Paris 13^e.

Tél : 01 57 27 94 60 , Mail: siumpps.grands-moulins@u-paris.fr

En cas d'urgence, poste intérieur : 15

Pôle Handicap Étudiant : <https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/>

Apporte une aide à tout étudiant atteint d'un handicap temporaire ou définitif.

Service des sports : <https://u-paris.fr/sport/>

Association Sportive d'Université de Paris : <https://u-paris.fr/sport/associations-sportives/>

Service Culture : <https://culture.u-paris.fr/> Tel : 01 57 27 59 17

Grands Moulins, RDC Aile A, 5, rue Thomas Mann, 75013 Paris.

Propose des activités musicales, photographiques, théâtrales, arts plastiques, bridge...

Mission EgalitéS de l'Université de Paris : <https://u-paris.fr/mission-egalites/>

Actions pour promouvoir l'égalité et la diversité. Accueil des victimes de discriminations et de harcèlement : voir le lien avec le guide "Lutter contre le harcèlement sexuel" (procédures à suivre, contacts).

Correspondant pour l'UFR LAC : Précisé à la rentrée.

CALENDRIER 2023-2024

UFR Lettres, Arts et Cinéma (LAC)

Rentrée – Accueil – Réunions d'informations Inscriptions pédagogiques	4 septembre au vendredi 15 septembre 2023
Début des cours de Licence	Lundi 18 septembre 2023
Semaine de lecture du 1 ^{er} semestre	30 octobre - 5 novembre 2023
Fin des cours du 1^{er} sem. de Licence	Vendredi 15 décembre 2023
<i>Congés de Noël</i>	<i>23 décembre 2023 - 7 janvier 2024</i>
1^{ère} session d'examen S1	Lundi 18 décembre au vendredi 22 déc. 2023 Lundi 08 janvier au vendredi 12 janvier 2024
Début du second semestre de Licence	Lundi 22 janvier 2024
Semaine de lecture du 2 nd semestre	19 février – 25 février 2024
<i>Congés de Printemps</i>	<i>06 avril - 21 avril 2024</i>
Fin des cours du 2nd sem. de Licence	03 mai 2024
1^{ère} session d'examen S2	Lundi 6 mai au vendredi 24 mai 2024
2 ^{ème} session d'examen S1 et S2	Lundi 17 juin 2024 au vendredi 28 juin 2024

CALENDRIER 2023-2024

UFR Linguistique (UFRL)

Réunions d'informations	Vendredi 1^{er} septembre 2023
Début des cours de L3	Lundi 11 septembre 2023
Semaine de lecture du 1 ^{er} semestre	30 octobre - 5 novembre 2023
Fin des cours du 1^{er} semestre	Vendredi 8 décembre 2023
<i>Congés de Noël</i>	<i>23 décembre 2023 - 7 janvier 2024</i>
1^{ère} session d'examen S1	Lundi 11 décembre au vendredi 22 déc. 2023 Lundi 08 janvier au vendredi 12 janvier 2024
Début du second semestre de Licence	Lundi 15 janvier 2024
Semaine de lecture du 2 nd semestre	19 février – 25 février 2024
<i>Congés de Printemps</i>	<i>06 avril - 21 avril 2024</i>
Fin des cours du second semestre	3 mai 2024
1^{ère} session d'examen S2	Lundi 13 mai au vendredi 24 mai 2024
2 ^{ème} session d'examen S1 et S2	Lundi 10 juin 2024 au vendredi 21 juin 2024

Table des matières

PRÉSENTATION GÉNÉRALE – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023 - 2024.....	1
RÉUNIONS D’ACCUEIL DE LA BI-LICENCE	2
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS.....	3
INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES - RENTRÉE 2023 – 2024	4
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....	5
STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL EN TROISIÈME ANNÉE	9
SÉJOURS INTERNATIONAUX.....	9
INSCRIPTION A L’UE LIBRE ENGAGEMENT ETUDIANT	10
ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L2 ET L3 (LANSAD)	12
LETTRES-SCIENCES DU LANGAGE	13
1 ^{ERE} ANNÉE – SEMESTRE 1.....	19
1 ^{ERE} ANNÉE – SEMESTRE 2.....	25
2 ^E ANNÉE – SEMESTRE 3	32
3 ^E ANNÉE – SEMESTRE 5	45
3 ^E ANNÉE – SEMESTRE 6	53
ADRESSES UTILES.....	61
CALENDRIER 2023-2024	62

